

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur — Fraternité — Justice

Ministère de l'Economie et des Finances

**Direction des Etudes et
de la Programmation**

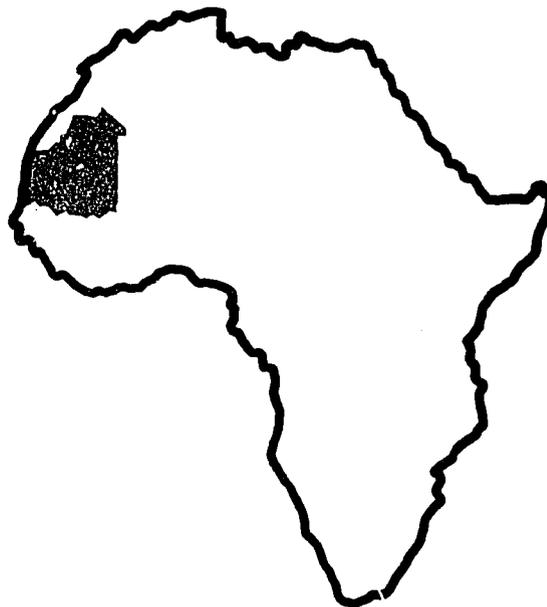
PROJET RAMS

**Mission d'Etudes et d'Evaluation
du Secteur Rural et des Ressources Humaines**

PROFILS SOCIOLOGIQUES

LA MAURITANIE NEGRO-AFRICAINNE

N^o AS-7-1



Financé par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID)

Avec le concours de:

Checchi and Company, Washington, D.C. 20036

Louis Berger International, Inc., East Orange, New Jersey 07019

Action Programs International, Santa Monica, California 90406

MISSION D'ETUDE POUR L'EVALUATION
DU SECTEUR RURAL ET DES RESSOURCES
HUMAINES DE LA MAURITANIE

PROFILS SOCIOLOGIQUES

LA MAURITANIE NEGRO-AFRICAINE

1980

Unité de Recherche Sociologique

- RAMS -

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
I. APERÇU HISTORIQUE	5
A. Jusqu'au XIXe siècle	5
B. La Colonisation	7
C. L'Impact Economique et l'Indépendance	10
II. LES TOUCOULEURS	14
A. Similitudes et contrastes entre les Toucouleurs et les autres ethnies	14
B. Organisation Sociale	16
1 . La Parenté : Organisation familiale et Politique	16
ii. Les Professions : Ordres et Castes	19
III. LES PEULHS	23
A. La Vie Pastorale	23
1 . L'Origine des Peulhs	23
ii . La Transhumance et le Cheptel	24
iii. Elevage et Agriculture	27
B. Organisation Sociale Peulh	29
1 . Espace vécu... et Échange	29
ii. Structure Sociale	30
C. La Sécheresse et les Peulhs	33
IV. Les SONINKES	37
A. Le Guidimakha et les diversités ethniques	37
B. L'Organisation Sociale	39
1 . Le Village	39
ii. Activités Economiques	43
C. La Migration chez les Soninkés	47

V. LES WOLOFS ET LES BAMBARAS	49
A. Historique et Activités Economiques	50
B. Breve description de l'Organisation Sociale et Poli tique des Wolofs	52
VI. CONCLUSION	54
Références citées	57

PREAMBULE

Les Profils Sociologiques composent le rapport B-5 comme prescrit par les termes de références du Projet RAMS.

Au début de la mise au point du plan de travail de B-5, il était prévu de présenter les Profils Sociologiques du point de vue de mode de vie, des éleveurs (Maures et Peulhs) et des cultivateurs (Toucouleurs, Soninkés, Wolofs). Il nous semblait alors plus important de faire ressortir les similitudes et différences socio-économiques des groupes d'une même profession que de les décrire à partir d'une approche qui les isolerait les uns des autres. Notre idée première n'a pu être poursuivie, conséquence des sources exploitables, du manque d'expériences sociologiques vécues sur le terrain de notre équipe et, surtout, du manque de temps.

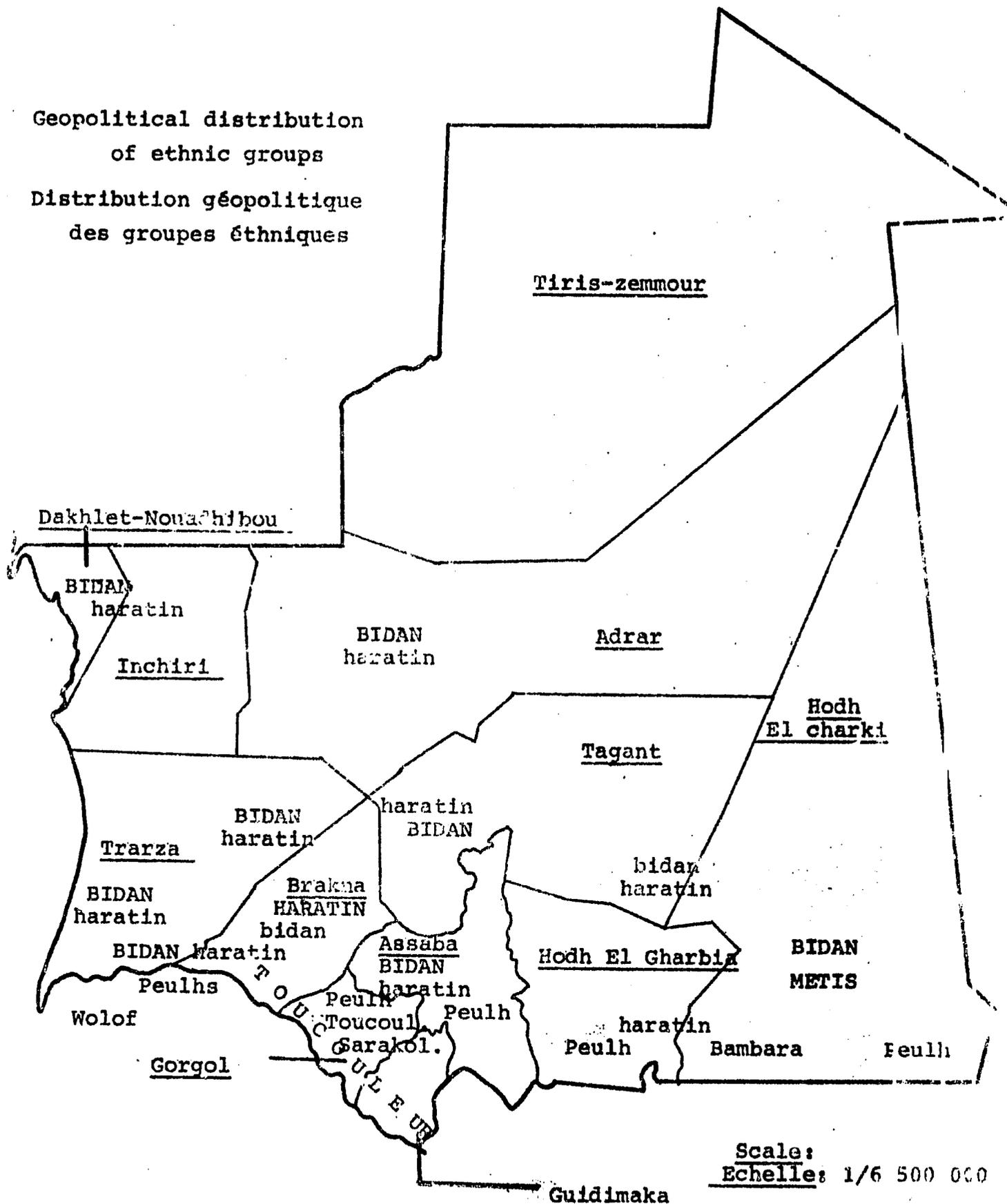
La présentation du rapport F-1 Les Changements Sociaux, sera organisé de la façon suivante : une synthèse analytique et détaillée coiffera toutes les études qui auront été entreprises par l'unité sociologique du RAMS (les Profils Sociologiques en annexe, le Devenir du Pastoralisme, l'Organisation Sociale du Travail Agricole avec une étude sur le Droit Foncier, et la Migration - Urbanisation en Mauritanie).

xxxxxxxxxxxxxxxx

Je saisis cette occasion pour remercier, avec profonde gratitude, les amis qui m'ont aidée à rendre ce texte compréhensible.

Geopolitical distribution
of ethnic groups

Distribution géopolitique
des groupes ethniques



INTRODUCTION

La majorité de la population le long du fleuve Sénégal, sur la rive gauche comme sur la rive droite, est essentiellement Toucouleurs. (1) Cependant, il existe depuis plusieurs siècles d'autres sociétés, d'importance variable, qui sont les Peulhs, les Wolofs, les Soninkés et les Bambaras qui auront tous à subir eux aussi un impact certain du fait des multiples projets d'irrigation conçus au sein de la SONADER et de l'OMVS. D'ailleurs, un des premiers projets de riziculture en Mauritanie, vieux de dix ans déjà, a profondément touché une série de villages Wolofs de la Plaine de M'Pourié. (2) Il est donc étonnant que la littérature ethno-sociologique sur la Mauritanie brosse à peine ces populations minoritaires, certes, mais importantes d'autant plus que leur part dans le processus socio-économique du pays prend plus d'ampleur.

Il nous est donc nécessaire de noter que les sources donnant accès à la connaissance de la Mauritanie négro-africaine sont rares, peu nombreuses et anciennes. "La Mauritanie continue à être considérée comme le pays des Maures," écrit à juste raison Hervouet, (3) un des seuls, bien que géographe, à présenter une étude de base sur les Peulhs de la Mauritanie contemporaine. Il n'y a qu'à voir la différence entre la bibliographie rattachée au profil sociologique concernant les Maures et celles concernant le Sud mauritanien pour comprendre l'importance donnée à la connaissance des diverses ethnies.

-
- (1) Notons que les Toucouleurs, Poullars, des cultivateurs, font partie d'un plus grand groupe ethnique, les Hal Poularen, dont les Peulhs-Foulabé- forment la branche d'éleveurs transhumants.
 - (2) La plaine de M'Pourié fera partie de la discussion sur "L'Organisation Sociale du Travail Agricole" au sein de nos études sur les Changements Sociaux en Mauritanie (Rapport F-4).
 - (3) Hervouet, p. 44.

D'autre part, un des rares spécialistes sur la société mauritanienne qui ait essayé de rectifier cette erreur de vision sociologique - une ethnie au profit d'une autre - n'a pu se défendre, si j'ose dire, contre cette déformation professionnelle dans l'appréciation générale de la Société. Francis de Chassey a écrit plusieurs livres et articles(4) dans lesquels il présente l'opposition entre le Nord et le Sud, mais toujours en terme de Maures et Toucouleurs. Il ne nous est donc pas permis ici d'approfondir l'analyse de la présentation de la Mauritanie négro-africaine étant donné que nous nous limitons à la littérature et aux recherches existantes.

Cette perspective limitée de la Mauritanie est due à la formation géo-politique du pays. De Chassey lui-même écrit en 1978 :

Parmi tous les pays au sein desquels se rencontre ce qu'il est convenu d'appeler l'Afrique Blanche et l'Afrique Noire, des côtes atlantiques à la corne orientale, la Mauritanie est le seul où la majorité de la population soit constituée de pasteurs nomades, arabes de souche ou de culture ; le seul aussi où cette majorité ethnique, profondément rattachée au Magreb et au monde arabe s'est trouvée en même temps étroitement liée à l'Afrique de l'Ouest et aux ethnies négro-africaines voisines par cette colonisation venue du Sud et déjà en un sens par sa longue histoire précoloniale.(5)

Dans ce lien réside le fond même de la complexité mauritanienne qui pose des difficultés quasi-insurmontables du point de vue psychologique et social dans le monde d'aujourd'hui. Il n'est plus tout à fait juste de dire en 1978 que la majorité de la population soit composée de pasteurs nomades. Si on peut constater qu'ils sont profondément arabo-berbère de culture, leur mode de vie a si foncièrement changé, surtout à la suite de la sécheresse encore en cours, que les 3/4 d'entre eux, nous enseigne le dernier recensement de 1977 commencent à se considérer comme sédentaires.(6)

(4) Voir bibliographie pour quelques uns de ses écrits.

(5) De Chassey, 1978, p. 9.

(6) Voir rapport démographique par S. WALTZ B-2, (RAMS).

Immédiatement, cela nous fait réfléchir sur les changements dans les contacts et rapports entre ethnies et entre modes de vie. Cependant, de toute évidence, si la Mauritanie était vue par les autres comme étant rattachée tout autant au monde arabe, et plus précisément magrèbin, qu'au monde négro-africain, les populations, elles, ne sont pas aussi liées à ces deux mondes que l'ordre géopolitique nous mène à le croire.

Un clivage psychologique, sociale, politique et économique, existait et existe encore à tel point que nous ne trouverons pas de description d'une histoire socio-politique liant la destinée des deux mondes au sein des différentes ethnies - exception faite par De Chassey. (7) Rares sont donc les écrits de sociologues mauritaniens ou autres, qui parlent d'une ethnie par rapport aux autres. Même les liens traditionnels entre pasteurs et nomades arabes et Peulhs sont rarement mentionnés. Cela nous amène à penser qu'un problème d'acceptation de l'autre existe encore même s'il est, théoriquement impossible et erroné de considérer la société nationale comme des entités séparées, aujourd'hui plus que jamais. Ancrée dans un atavisme culturel profond qui est encouragé, d'une part, par la forte structuration sociale de chacune des sociétés concernées et, d'autre part, par le colonialisme lui-même, cette acceptation de l'autre est inévitable et devient de plus en plus critique pour une restructuration du pays qui connaît des difficultés économiques, politiques, sociales et climatiques réelles.

La Mauritanie est un pays d'émigrants, de conquérants, de pourchassés qui sont venus d'ailleurs, dans un passé pas si lointain. Ils sont venus pour nomadiser et cultiver. Si leur attachement est profondément lié au désert et à la terre sur lesquels ils vivent,

(7) De Chassey - surbit 1977.

ils n'ont néanmoins jamais perdu de vue leurs origines lointaines, qu'ils soient Beidanes, Haratines, Toucouleurs, Peulhs, Soninkés, Wolofs ou Bambaras. Ils sont séparés les uns des autres par ces liens historiques mais ils sont étonnamment liés entre eux par des ressemblances frappantes dans leurs structures sociales et politiques, exception faite des quelques milliers de Bambaras profondément égalitaires entre eux. Que cela soit la Khaïma, le Ka, le Gallé, (7) tous déterminent leur unité sociale autour de l'habitat. La mobilité les caractérise à divers degrés. Bien qu'en mutation, les castes et ordres sociaux sont encore fortement ancrés. L'esclavage y joue encore une fonction socio-économique. L'Islam fait maintenant partie de leur héritage.

Tous ont été profondément touchés par la sécheresse des années 70, déroutante et "désœuvrante", en face de laquelle ils se trouvaient dépourvus étant donné que, du fait du colonialisme, de l'indépendance, de la migration, de l'urbanisation anarchique et des projets de développement, un grand déséquilibre social s'était déjà instauré.

(7) La Khaïma c'est la tente des Maures ;

Le Ka c'est la concession, l'unité d'habitat du ménage étendu des Soninkés ;

Le Gallé c'est la concession de la famille étendue des Toucouleurs.

I. APERÇU HISTORIQUE

A. Jusqu'au XIXe Siècle

L'histoire de la Basse Mauritanie est intégrée à celle de toute la zone sahélienne et de l'ensemble saharo-méditerranéen, ainsi que tout particulièrement à l'histoire de la vallée du fleuve Sénégal.

Ce n'est pas le but de cette étude d'entrer dans les détails historiques, mais il est nécessaire d'en rappeler les traits essentiels afin de mieux apprécier le support que l'histoire confère à la fierté ethnique et de mieux comprendre l'évolution socio-économique de la région.

C'est à partir du Xe siècle que les populations de la Mauritanie commencent à délimiter leurs territoires propres. Les populations autochtones, cultivateurs et pêcheurs noirs que toute littérature semble surtout désigner comme "le mystérieux peuple des Dafour" (8) ont depuis longtemps été repoussés du Sahara vers le Sahel mauritanien par les conquérants Berbères et Arabes, tandis que les royaumes du Ghana et d'Ouadjaest, résultant d'un brassage de populations, instaurent des organisations politiques, sociales et économiques fortement hiérarchisées et hautement compétitives et combattives. Les Peulhs, les Toucouleurs, les Soninkés, les Wolofs affermissent leurs identités. L'expansion et la perte de territoires constantes entre le Xe et XIIIe siècles, la formation et la défaite

(8) Maurel, p. 2.

de royaumes et d'Etats (9) n'empêchent pas l'interpénétration des Berbères et des Arabes au sud surtout attirés par les possibilités nouvelles de cultures et de commerce qui s'intensifiaient dès le XVIe siècle.

C'est au XVe siècle d'ailleurs, comme sur toutes les côtes africaines, que le commerce de la traite attire les Portugais, les Hollandais, les Anglais et puis les Français qui réussissent à acquérir le monopole de la gomme, de l'or et des esclaves vers la moitié du XVIIe siècle en Mauritanie. A travers ce commerce, le contact entre Maures et Toucouleurs se multiplie à un haut niveau. Chez les Maures, les grands émirs et familles maraboutiques et chez les Toucouleurs, les lignages les plus puissants, deniankobé et torobé, établissent et renforcent des mécanismes d'échanges, d'alliances et de guerre. "Au total, les structures sociales hiérarchiques et l'exercice du pouvoir politique se trouvent renforcés aux dépens peut-être de la solidarité globale".(10)

Cependant, c'est le renforcement des liens de pouvoir qui importe dans de tels cas d'intérêts économico-politiques communs car ils sont toujours conçus en fonction d'un meilleur contrôle des tributaires et des assujettis politiques, ainsi que d'une évolution d'un climat socio-politique favorisant les liens soutenus avec les étrangers blancs et la négociation commerciale avec leurs rivaux.

(9) Une liste de quelques unes de ces évolutions politiques nous donnera une idée de l'activité guerrière, politique et ethnique dans la région : Royaume de Tékrou, Empire Peulh du Fouta, Royaume du Walo, Emirats du Trarza, etc...

(10) De Chasse, 1978, p. 37 - Une grande partie de cet aperçu historique est basé sur De Chasse et sur Maurel.

B. LA COLONISATION

Jusqu'au milieu du XIV^e siècle, le commerce de troc et les lourdes redevances et taxes - les "coutumes" - étaient de règle et les divers dirigeants noirs et maures se faisaient déjà payer en produits de luxe, en biens de prestige (toile de France et de Hollande, peignes en bois, couteaux flamands, miroirs, etc...) par les commerçants européens et Saint-Louisiens pour qui ces objets n'étaient que "de la pacotille hétéroclite et bon marché". (11) Cependant, les dirigeants maures et toucouleurs commencent à être plus exigeants et les commerçants Saint-Louisiens et européens deviennent réfractaires. Au nom de la "liberté du commerce", la politique française prend un tournant définitif en 1850. Sans complexe, la politique d'expansion française commence, pour assurer un commerce unilatéral, par une pacification des populations où, plus précisément, des chefs du Walo-Walo, du Fouta Toro, des Maures. La pacification n'était pas chose facile pour les Français car rivaux noirs et maures s'allièrent contre eux et il fallu plus de quarante ans pour qu'ils parviennent à leurs objectifs.

Les alliances ou les compromis qui se créent n'affectent nullement les différences qui se maintiennent à l'intérieur et entre les ethnies. La hiérarchie des classes sociales reste aussi rigoureusement définie qu'au cours des siècles. En fait, c'est à cause de telle hiérarchie tant chez les Maures et que chez les Toucouleurs, que le commerce de la soie et la traite des esclaves s'étaient révélés possible. Elle ne bouleversait ni la psychologie, ni la structure sociale, tout en augmentant l'apport économique des uns et des autres.

(11) De Chassey, ibid.

Ce n'est donc qu'à la fin du XIXe siècle, en 1891 précisément, que l'annexion du Fleuve Sénégal se fait et que les pouvoirs traditionnels sont dominés. Le tracé final des frontières mauritaniennes et la pénétration des Français jusqu'au désert deviennent le but même de celui que les Maures avaient surnommé "le Charmeur."

Compolani était pour la Mauritanie entre 1900 et 1905 ce que Laurence d'Arabie était pour les Arabes : sous la "persuasion et la séduction", et ses connaissances profondes de la culture, des gens et de leur religion, il cachait sous l'habit du désert qu'il avait adopté, la férocité et la détermination d'un Churchill colonisateur : "divide and rule". Mais, en tout cas, "il sait admirablement, particulièrement avec les chefs des tribus guerrières... montrer sa force pour ne pas avoir à s'en servir, diviser les fractions pour régner sur les tribus, conclure des traités solennels avec les uns tout en faisant des avances discrètes à leurs ennemis..." (12) En essayant de pousser plus loin au Nord, au Tagant et en Adrar, la politique de pacification, Compolani est tué en mission en 1905. C'est à partir de cette date que la politique française prend une tournure plus militaire, plus déterminante en ce qui concerne les droits de la France sur "ces arpentés de sable" qui deviendront à l'indépendance, une source importante d'approvisionnement de la sidérurgie française, le fer d'Iqjill - Zouérate. (13)

Cela prend, néanmoins, vingt ans à la France, 1920, pour déclarer la Mauritanie colonie française, avec Saint-Louis comme capitale, et ce n'est qu'en 1933 que la "pacification" devient complète. Le partage du sable, qui tourne en une querelle diplomatique au début du siècle devient la justification d'une annexion, d'une

(12) Ibid, p. 41.

(13) Ibid, p. 42.

guerre inter-étatique, d'une guerre civile, de problèmes sociaux... tous encore en cours de résolution. La Mauritanie, tout comme les autres pays voisins, entrainait dans le cadre du colonialisme traditionnel. Elle avait joué un rôle important dans la traite impériale et était devenue un territoire d'une signification stratégique et politique.

Cependant, il est important de noter que la Mauritanie se distinguait des autres pays dans son expression de pays colonisé et cela a fortement affecté son évolution politique et nationale. En dépit du fait que ce pays ait un lien affectif, politique et culturel, par la majorité de sa population, avec l'Afrique du Nord, elle a été un pays dirigé du sud, de l'Afrique Noire, d'une capitale Saint-Louis, qui était physiquement en dehors de son territoire. Quoique forcée de regarder vers le sud, l'attraction de la population maure s'oriente cependant vers le nord. Mais, plus important encore, le déchirement créé par suite de ce partage d'influence a été intensifié par le fait que la "pacification" a pris 80 ans avant d'aboutir à des résultats concrets pour la France. C'était effectivement un "territoire conquis", ce qui fait de la Mauritanie une particularité dans l'Afrique colonisée. Certes elle était un territoire colonisé mais sans autonomie coloniale. Le commerçant a exercé une plus grande présence que l'administrateur français qui réside... et commande, de Saint-Louis. Aussi, l'impact sur les populations est-il différent. Moins direct, moins évident chez les Maures chez qui l'administration française n'avait pas d'autre objectif que de "respecter les structures sociales", il était plus direct et plus facile à exercer chez les sédentaires du fleuve. Ceux-là étaient sur place et plus accessibles au contrôle administratif que ces grands nomades et semi-nomades du vaste désert.

C. L'IMPACT ECONOMIQUE ET L'INDEPENDANCE

A première vue, l'impact économique de la colonisation sur la Mauritanie jusqu'en 1945 semblait insaisissable et de Chassey cite le Commandant Voisin qui évaluait, avec une honnêteté frappante, le fardeau que la France imposait au pays : "Il y a juxtaposition d'un nouveau système au vieux système qui touche à toutes les activités du pays (élevage, culture, artisanat) mais ne s'y intègre pas, ne transforme pas, ne produit pas, consomme et laisse un peu d'argent. C'est un parasitisme". (14) Aussi, la Mauritanie coûte cher à la France et les "recettes de la colonie" sont presque inexistantes. En effet, ce n'est qu'à partir de 1925, l'importation de produits manufacturés commencent à prendre une certaine envergure (thé vert, sucre, tissu, mil, riz) ; par contre aucune tentative n'est faite pour créer une production locale quelconque.

Cependant, si l'impact économique sur les populations ne semblait pas important, il était tout de même ressenti car, à travers la longue "pacification" du pays, il y a eu de profonds changements dans les rapports sociaux et économiques traditionnels, en particulier dans le sud. Les protections traditionnelles étaient éliminées pour être supplantées par des impôts coloniaux qui introduisirent l'économie marchande à tous les niveaux sociaux. D'autre part, la suppression des querres inter-ethniques changèrent les rapports d'équilibre, supplantés par la violence coloniale.

Nous n'entrerons pas dans les détails que cet impact a eu sur les masses populaires des différentes ethnies du sud étant donné que cela a été longuement décrit par ailleurs (15) et que les détails s'appliquant à la société maure ont la même signification pour toutes les autres sociétés.

(14) Ibid, p. 56.

(15) Voir profil sociologique sur "Les Maures" par A.W. OUID CHEIKH.

Cependant, il faudrait insister sur quatre points importants qui ont particulièrement touché toutes les classes traditionnelles et ont affecté les rapports sociaux internes et externes à l'ethnie :

1. Le système politique toucouleur est bouleversé à la fin du XIXe siècle et les "grands Electeurs" traditionnels (les nobles élus selon la tradition) voient, pour la plupart, leurs terres confisquées. La collaboration avec le colonisateur devient chose si fréquente que des poèmes se sont répandus sous cape pour dénoncer "le vertige des valeurs qui prend le corps social".(16) Dépouillé de son pouvoir traditionnel et de son capital-terre, tout système social, en effet, se dégénère.

2. La traite de l'esclavage est officiellement interdite en 1905, encore que l'esclavage domestique chez toutes les ethnies demeure accepté par le colonisateur qui ne se sent pas menacé par sa survivance. Cependant cette interdiction entraîne un relâchement insidieux des relations maîtres-esclaves, ce qui fait germer l'idée de migration.

3. L'absence de guerres inter-tribales provoque une nouvelle forme de désertification due non seulement à l'augmentation du cheptel mais aux soins vétérinaires qui lui est donné, à l'intensification de la sédentarisation le long du fleuve et à la recherche de pâturages de plus en plus éloignés.

4. L'impôt colonial crée un besoin d'argent. La monétarisation de la production incitant les gens à chercher du travail salarié, non seulement dans d'autres régions, mais également hors du pays, au Mali, au Sénégal, en France, au Congo...

(16) Voir de Chassey, op. cit., pp. 65-66.

A la veille de son indépendance en 1960, l'économie mauritanienne se trouvait donc hypothéquée par de nouveaux types d'activités économiques qui n'assuraient pas le rétablissement d'un équilibre socio-économique. C'était plutôt la continuation d'un appauvrissement économique, social, culturel et politique menant à une dépendance accrue vis-à-vis de l'extérieur.

La société pré-capitaliste mauritanienne reste pré-capitaliste car sa production ne peut encore viser l'accumulation échangeable à un prix rentable. Outre les raisons historico-politiques que nous venons de présenter brièvement, c'est aussi la résultante d'un environnement ingrat qui devient de plus en plus menacé. (17) Le surplus n'existait pas et ne peut encore exister. Certes, il existait avant la colonisation une plus grande auto-suffisance et une satisfaction minimum des besoins que la production pouvait alors maintenir. Aujourd'hui, l'évolution des attitudes et des connaissances vers une production reproductive, générant des surplus, n'a pu prendre de l'ampleur. En fait, le "saut" d'une production minimale à une production voulue capitaliste, a engendré des rapports sociaux et économiques instables.

Notons, cependant, l'aspect positif résultant des changements apportés par le colonisateur (suppression de l'esclavage, arrêt des razzias) dans le domaine des contacts plus fructueux entre ethnies. "Maures et Toucouleurs en viennent-ils à échanger davantage leurs produits complémentaires en voisinant et en se fréquentant pacifiquement. En particulier les nomades prennent l'habitude de consommer le mil de la Vallée ou du Hodh". (18)

(17) Voir rapport (B-1) sur l'environnement mauritanien par P. HAUSER (RAMS)

(18) De Chassey, op. cit., p. 74.

13

A part la guerre civile avec les Saharouis, deux aspects de nature sociologique ont déjà profondément marqué la société mauritanienne d'aujourd'hui : les nouvelles habitudes de consommation et les effets de la sécheresse des années 70. Les implications présentes et futures, en particulier de la sécheresse, donnent raison à une inquiétude réelle de part la population et de ses dirigeants traditionnels et nationaux. (19) Il ne serait pas sans intérêt de noter ici les grands bouleversements devenus de plus en plus apparents durant les deux dernières décennies :

1. Le déracinement d'une partie de la population et le mouvement anarchique vers les villes conduisent la prolétarianisation d'un grand nombre de ruraux.
2. Pour cette population déracinée, un nouveau mode de vie s'impose et crée de nouveaux problèmes sociaux difficilement résolus par ces sociétés profondément traditionnelles et conservatrices.
3. Une nouvelle couche sociale urbanisée se forme, les fonctionnaires et commerçants qui "sont obligés de faire vivre une foule de personnes plus ou moins apparentées qui usent et abusent de l'hospitalité traditionnelle". (20)
4. La perte du capital humain des zones rurales affectent les surfaces cultivables menant à une diminution des possibilités d'auto-suffisance alimentaire. Bien que les grands barrages hydro-agricoles soient prévus pour la zone du Fleuve, cela n'ira pas sans entraîner ou exacerber les problèmes non seulement sociaux, mais aussi économiques, sanitaires agricoles et pastoraux.

(19) Voir les 3 études sur les changements sociaux (F-1) qui ne peuvent que prendre en considération ces problèmes primordiaux.

(20) Machat; p. 21.

En dépit des maigres sources sociologiques et anthropologiques existantes sur les sociétés de la Mauritanie négro-africaine, il est nécessaire de comprendre leur fond traditionnel pour mieux apprécier l'étendue des changements sociaux qu'elles ont subi, et de prévenir ainsi un plus profond bouleversement social. Tout en présentant les grandes lignes de la structure sociale de chacune de ces ethnies ; Toucouleurs, Peulhs, Soninkés, Wolofs, excepté les Bambaras, nous essayerons de les placer dans le contexte des changements socio-politiques et économiques présentés ci-dessus qui ont irrémédiablement affecté tous les aspects de leur vie traditionnelle.

II. LES TOUCOULEURS (21)

A. Similitudes et contrastes entre les Toucouleurs et les autres ethnies

Communauté de langue et communauté de territoire unissent les deux rives du fleuve Sénégal à travers les Toucouleurs, l'ethnie majoritaire de la région. (22) Emanant de tribus dispersées et hétérogènes, ils se forment une solidité ethnique tout le long des siècles d'histoire, adoptant et s'adaptant à des structures socio-politiques qui deviennent les leurs. Fortement hiérarchisés et structurés, comme la plupart des sociétés sahéliennes d'ailleurs, les Toucouleurs ont su maintenir, à travers toutes ces transformations, un attachement viscéral à leur terre du Fouta-Toro. (23)

(21) L'origine du mot toucouleur vient du Wolof Tokoror qui vient de l'arabe Tekror voulant dire : de la région du Tékrou, royaume du XVe siècle dans la vallée du fleuve Sénégal.

(22) Pour l'ensemble de la Mauritanie, les Toucouleurs forment 48% de la population noire, peulhs compris. Ceux-là constituent 20% environ de la population globale (de Chassey, 1977, p. 161).

(23) Voir Wane, p. 16 ; de Chassey, 1979, p. 235.

C'est cette complexité de mobilité et de permanence dans les structures sociales des Toucouleurs qui marque le caractère dominant de l'ethnie qui "apparaît en partie comme la synthèse originale et difficile des multiples apports ethniques survenus dans la vallée". (24) Les mêmes activités économiques, les mêmes traditions agricoles, les mêmes influences islamiques, le concept d'immobilité sociale, l'endogamie encore prédominante et le voisinage rapproché se retrouvent d'une ethnie à l'autre. Partout l'identité collective est centrée autour de l'attachement à la terre et à la langue. (25) Néanmoins, ce qui semble différencier les Toucouleurs des autres ethnies est la relation de la terre au pouvoir politique.

Nous verrons plus loin qu'il existe chez les Soninkés, tout comme chez les Toucouleurs, une relation intime, bien que plus complexe, entre l'organisation familiale, sociale et terrienne. Moins explicite chez les Toucouleurs, l'idéologie traditionnelle ne distingue pas non plus le familial du social, le privé du public. Cependant elle détermine le pouvoir politique de l'Almany, le chef élu par les grandes familles terriennes, dont l'assise provient de l'étendue de ces droits fonciers et constitue la source même du pouvoir ethnique. C'est la lutte pour l'appropriation de la terre, les terres les plus fertiles du Walo, qui a joué un rôle déterminant dans l'histoire des empires et des royaumes qui se sont succédés sur les rives du Sénégal et en Mauritanie.

Si l'importance des rôles politiques et des rangs sociaux s'est tout de même modifiée tout au long des siècles, (26) la structure

(24) De Chassev, 1977, p. 162.

(25) Nous pourrions aussi dire que la collectivité des Maures s'identifie avec un même acharnement à la terre et à la langue, la terre étant pour eux le désert.

(26) Il est intéressant de noter que pendant l'époque coloniale, les chefs des villages et des cantons étaient encore choisis parmi les descendants des grandes familles et, note Wane (p.18), "Actuellement, l'essentiel des cadres politiques est issu de ces mêmes familles" au Sénégal, si ce n'est aussi en Mauritanie.

politique et sociale des Toucouleurs n'a pas évolué au même rythme car le mode de production lui-même et par là les relations socio-économiques, se sont perpétuées.

Il ne nous est pas possible, dans le cadre de ce travail, d'entrer dans les détails, extrêmement compliqués et structurés, des relations entre parenté- donc mariage, clan, filiation- et facteurs socio-économiques des Toucouleurs. Il serait cependant nécessaire de comprendre le fonctionnement intérieur de ce "mécanisme" pour mieux appréhender les problèmes des changements socio-économiques non seulement au niveau de la famille mais aussi au niveau du dérèglement des modes de vie et de production. Nous essayerons, néanmoins, de tracer les grandes lignes qui sont aujourd'hui significatives de l'organisation sociale des Toucouleurs.

B. ORGANISATION SOCIALE

Chez les Maures, l'unité sociale est la tente, la khaïma. L'indépendance de la famille restreinte prédomine. Chez les Toucouleurs, c'est la concession de la famille étendue, le gallé. Le regroupement de plusieurs ménages maintient les liens de parenté, d'autorité, et le sens du lignage et du clan reste puissant chez l'individu. Patrilineaire, patrilocale et patriarcale, la société toucouleur est fortement structurée selon des critères de parenté et de profession.

i. La Parenté : Organisation familiale et politique

La famille, le village et la tribu forment le cadre de l'organisation politique qui détermine les droits et obligations des membres du lignage vis-à-vis de la communauté en toutes matières régissant la vie du groupe.

Le gallé désigne la concession même, dirigée par un aîné, un dyom gallé, maître de maison, le patriarche. La famille étendue (pooyé) qui y vit est composée de ménages et chaque ménage (foyré (27)) constitue la famille restreinte qui jouit d'une grande indépendance économique sous la responsabilité du chef du ménage, le père du ménage, dyom foyré ou mawdo foyré qui gère sa propriété et possède ses greniers indépendamment des autres ménages. Malgré cette indépendance interne, le gallé est la véritable cellule sociale et tous ses membres doivent une obéissance absolue au dyom gallé. L'esprit de solidarité et d'entr'aide est de rigueur et l'individualisme est strictement contrôlé par la conformité aux ordres familiaux et sociaux ; les relations sont presque toujours déterminées par l'âge et le sexe. Cette image traditionnellement figée est aujourd'hui très contestée non seulement à cause des changements déjà subis à travers la colonisation, mais aussi à cause de la forte migration et, peut-être encore, à cause de nouvelles formes d'appropriation foncière qui instaurent une poussée vers la propriété individuelle à tous les niveaux sociaux. L'enjeu de la lutte qui a déjà touché toute la rive droite mauritanienne n'a évidemment pas encore été résolu, mais les changements qui s'y forment déjà vont certainement restructurer l'organisation sociale traditionnelle par un plus grand relâchement des liens de parenté.

Le village est formé d'un ou plusieurs lignages ou linyol, dont le chef, maodo ouro, est incontesté. Il représente sa communauté à l'extérieur et décide, en dernier ressort, de tout ce qui concerne

(27) Foyré du mot français (foyer), indiquant le manque d'importance socio-politique de la famille restreinte dans la tradition.

le village. Cependant c'est l'imam du village, qui représente le pouvoir spirituel, qui a souvent la plus grande place au sein de la communauté. Etant donné que "le chef du village n'est pas nommé à vie... il existe une procédure de destitution... de plus en plus fréquemment employée..." (28) encourageant ainsi une plus grande instabilité sociale.

Sept grandes familles notables, représentant l'ensemble des roïmes du Fouta, ont centralisé leur pouvoir en la personne de l'Almamy (29) dominant toute callé et linyol de la tribu. C'est un chef politique et militaire élu par une sorte de collège de "grands Electeurs" dont les membres sont précisément de ces puissantes familles terriennes. Bien que le pouvoir de l'Almamy ne soit pas héréditaire et ne puisse devenir despotique car "tout est prévu dans les institutions pour qu'il ne puisse devenir ni l'un ni l'autre", (30) le système préserve son autorité au sein du groupe social le plus autoritaire, qui décide de l'élection et de la déposition de l'Emir ; celui donc, par l'étendue de son appropriation foncière, contrôle toute production, toute transformation possible. Si l'on peut apprécier, comme beaucoup d'auteurs le font, l'aspect démocratique de l'organisation politique des Toucouleurs, il est indéniable que le potentiel du pouvoir despotique réside dans la formation sociale des "Grands Electeurs", les Torobé, ceux qui prédominent sur tous les ordres et castes sociaux. (31)

(28) Boutillier, et al, n. 55.

(29) Almamy vient de l'arabe, Emir el mu'minine ou commandeur des croyants.

(30) De Chassey, 1978, p. 197.

(31) Wane note, p. 27, qu'il existe "une Association des propriétaires coutumières et cultivateurs de la vallée du Fleuve". C'est une association de grands propriétaires, créée en 1956, pour le seul but de défendre les droits de propriété de ses membres. Leur intérêt dans l'amélioration de l'agriculture est à condition qu'ils soient les bénéficiaires principaux forçant donc le maintien du type de propriété foncière traditionnelle.

ii. Les Professions : Ordres et Castes

Nous ne participerons pas à la querelle idéologique de la validité de la définition de castes contre classes en Mauritanie. Nous nous bornerons à relever directement l'explication de de Chassey qui différencie la structure sociale toucouleur en ordres et en castes selon la fonction économique du statut ou strate sociale concernée.

Pour de Chassey, (32) les ordres reflètent les groupements sociaux qui "se situent essentiellement par leur rang dans l'échelle de dignité et de proximité du pouvoir de la société globale". Cette dignité et cette autorité sont rattachées à des fonctions sociales spécifiques et non à un niveau d'activité productive qui est la fonction première des strates inférieures. Par contre, les castes, groupements plus fermés, sont définies par une spécialisation professionnelle qui les placent dans une division sociale du travail productif, bien spécifique, qui rentre à l'intérieur de chaque ordre.

Reprenant le cadre de Yaya Wane, (33) la société toucouleur se trouve divisée en 3 ordres : les hommes libres, Rimbe, les hommes castés, Nyembé, et les hommes serviles, Dyabé. Entre les ordres, l'endogamie est de rigueur, mais entre les castes, l'exogamie est tolérée.

Un rapide coup d'oeil sur le tableau I ci-joint reflètera la complexité et la stricte division de travail en fonction d'un pouvoir et d'un rôle particulier, mais nous rappellera aussi la similitude frappante avec la structure sociale maure, bien que cette dernière soit moins complexe et plus fluide.

(32) De Chassey, 1977, pp. 187 et passim.

(33) Voir tableau que nous reprenons de de Chassey, ibid, p. 188.

Tableau I

La stratification sociale "horizontale"

20

Tableau récapitulatif des ordres et castes toucouleurs +

Ordres	Sous-ordres	Catégories fonctionnelles ou professionnelles (castes)	Fonctions	Titres honorifiques spécifiques
RIIIBE (sing. diimo)	rimbe ardiibe (libres) rimbe hunnyhe (courtisans)	torobe (s. torodo) sebe (s. cedo) diawambe (s. diawando) subalbe (s. thiouhalo)	lawakobe jangube ou sereebe miskinbe worqankobe kolyabe mbonade awgalnabe helgalagel, etc..	Pouvoir temporel - titre variable pouvoir spirituel thierno hommes libres, cultivateurs anciens souverains farba thieddo soldat de koli diagaraf sous-variété locale des kolyabe " " " " " " courtisans et conseiller - soma pêcheurs dialtabe
NYENNE (sing. nyenlo)	fecciram golle (manuels) naalankobe (avertisseurs) ou nyaagotobe (laudateurs)	wabube sanyobe wayilbe sakebe lawbe burnabe wambabe mahube oudu pate maabube diawambe lawbe gumbala awlube	haleebe sayakobe alawbe wedebe laade worvorbe	tisscranis diarno forgerons farba baylo bijoutiers " " cordonniers fossiri savetiers " constructeurs de pirogues- kalmbam technologie domestique maalaw potiers et céramistes guitaristes chanteurs " " griots généalogistes farba gawlo
DYABE (sing. dyaddo)	sootiibe (affranchis) halfaabe (captifs)	macube (s. macudo) macube	descendants affranchis de captifs) esclaves jagodin)	

+ Repris de F. de Chasse, 1977, p. 188.

++ Notons que ces deux catégories sont essentiellement les exploitants de la terre.

a. L'ordre des Dyenbé, les gens serviles, comprend deux castes, les esclaves et les captifs affranchis, ceux qui n'ont effectivement "aucun rang" et qui, par conséquent, "valorisent ceux qui en tiennent un quelconque si modeste soit-il." (34) Si les esclaves ne possèdent rien, même pas eux-mêmes, l'affranchi est lui homme libre "en principe". Pouvant disposer de son temps, il peut travailler ailleurs à condition de consacrer une période de son temps à son maître.

"Dans la mesure où ils n'ont pas bouleversé le mode de production traditionnel, ni l'Islam, ni la colonisation, ni l'Indépendance... n'ont supprimé effectivement l'esclavage." (34a) Les conséquences des changements dans les modes de production, dans une répartition foncière plus sensiblement égalitaire et dans l'indépendance économique de l'individu encouragée par la migration et la mobilité, supprimeront par contre, cette acceptation d'un esclavage ou d'une liberté "de principe"

b. L'ordre des nyendo, les gens proprement de castes, représente une longue hiérarchie de professions héréditaires, avec "les gens de la parole" et les "manuels" (artisans et artistes). (Voir tableau pour la liste complète.)

c. L'ordre des Rimbe, les gens libres, incluent 4 castes de statut et de pouvoir différents. Les seuls qui y exercent une activité économique productive sont les plus bas dans la hiérarchie : les subalbe, hommes libres, pêcheurs, qui ont pratiquement le monopole de la pêche fluviale, "activité presque aussi noble et vitale que la culture" qui apparaît comme un privilège et non comme obligation. Les subalbé possèdent beaucoup de champs et la plus grande partie des falo (les terres les plus fertiles) leur appartient étant donné qu'elles sont les terres les plus proches des rives. (35) En 1957 il a été rapporté que

(34) De Chassey, 1977, p. 189.

(34a) Ibid, p. 189.

(35) Ibid, p. 193 ; Wane, p. 23.

16 % de la population de la Vallée était des pêcheurs qui à eux seuls pêchaient les 2/3 de tous les poissons du fleuve soit environ 10.000 tonnes. (36) Vingt trois ans plus tard la pêche n'est plus, qu'à de rares exceptions près, l'activité exclusive des pêcheurs qui ont maintenant accès à d'autres sources de revenus, notamment ceux provenant de l'émigration. (37)

Aux sehé, caste de tradition guerrière, étaient rattachés des courtisans et conseillers, les diawambé "qui ont réputation d'être rusés et fins, capables de débrouiller les situations les plus difficiles" ! (38) Aujourd'hui, ils louent leurs talents et leurs services de marabouts et sont quémandeurs comme les castes inférieures.

Les torobé sont seuls à avoir une position incontestable d'autorité et de pouvoir politique. En tant que caste supérieure, ils représentent l'aristocratie religieuse, politique et terrienne. C'est de cette classe que l'Almamy est élu. (39) Ils sont aussi les seuls véritables paysans de toutes les castes décrites, excepté pour les dyabé. En fait, les torobé sont en principe, cultivateurs mais ce sont leurs métayers, leurs salariés, les dyabe, qui cultivent effectivement pour eux.

Une contradiction ressort de l'attitude de cette caste vis-à-vis du métier de cultivateur. Du point de vue traditionnel, les torobé refusent toute autre fonction que cultivateurs car l'agriculture est liée à leur statut de noblesse. Cependant, aujourd'hui, l'exode rural a particulièrement touché la jeunesse torobé qui rejette la fonction de cultivateur tout en ne voulant pas perdre le privilège de la propriété. Cela est évidemment un phénomène qui caractérise en général les pays sous-développés. Mais en ce qui concerne les torobé,

(36) Boutillier, et al, p. 137.

(37) SEDES-FAO, p. 298.

(38) Wane, p. 24.

(39) "N'importe quel paysan torobé peut en principe devenir Almamy. Il lui suffit d'avoir plus de quarante ans, d'être pieux, lettré et de bonnes moeurs." De Chassey, 1977, p. 196.

ce refus au "salissement des mains" est dû à trois facteurs : le travail même de la terre était lié aux castes serviles, l'éducation, sous le régime colonial d'abord et après l'indépendance ensuite, n'a jamais valorisé l'agriculture, enfin l'exode rural et la migration ont accru le pouvoir d'achat satisfaisant une consommation immédiate bien qu'intermittente.

Il est indéniable que ces attitudes vont inciter un changement dans le régime foncier de la vallée, (40) non seulement à cause d'une aliénation progressive vis-à-vis de la terre, mais surtout à cause de la plus grande participation de toutes les couches sociales dans l'appropriation nouvelle de la terre qui se traduit par le phénomène, inconcevable il y a quelques années encore, d'échanges et de ventes de terre qui commence à se remarquer dans la Vallée. Ce phénomène encore rare, est déjà l'indication d'une nouvelle attitude vis-à-vis du lien traditionnellement liant parenté, terre, et pouvoir.

III. LES PEULHS

A. La Vie Pastorale

i. Origine des Peulhs

Peu de choses connues sur l'origine des Peulhs du Sahel et beaucoup d'hypothèses ont été faites sur ces ethnies. Quant aux Peulhs de la Mauritanie, très différents de régions en régions, comme on le verra plus loin, leur origine et leur mode de vie sont tout aussi inconnus. Vernet écrit que le sud mauritanien était occupé par "des néolithiques de traditions soudaniennes venus de l'Est après avoir stationné sur le Nil. Hétérogène racialement, "l'élément africain domine

(40) Une étude sur les droits fonciers en Mauritanie, leurs problèmes et processus de changements sera incluse dans le rapport sur les changements sociaux (F-3).

mais mêlé à des influences euraphoïdes" (41) Peut-être sont ils, pense-t-il, les ancêtres des Toubous et des Peulhs, mais, quoi qu'il en soit, "ce sont des éleveurs de boeufs" qui mènent leurs troupeaux de pâtures en pâtures. Une vie de pasteurs n'a pas dû beaucoup évoluer depuis cette époque.

ii. La Transhumance et le Cheptel

Nous retrouvons chez Brémaud des classifications inspirées de le Rouvreur selon la zone climatique et des critères d'habitat, d'économie et de mouvements, pour les différents modes de vie du Sahara et du Sahel. (42) Elles sont particulièrement intéressantes car elles nous démontrent rapidement le contraste existant dans un même mode de vie entre les deux zones désertiques. Cela nous permettra de mettre en évidence la différence entre les Maures, grands nomades, et les Peulhs, pastoraux transhumants :

	<u>Au Sahel</u>	<u>Au Sahara</u>
<u>Sédentaires</u>	habitat fixe ; occupé en permanence ;	idem ;
	cultures diverses ;	palmiers et jardins
	troupeau vivant en stabulation ;	petit bétail en stabulation ;
<u>Semi-Sédentaires :</u>	habitat fixe mais abandonné pendant une partie de la saison sèche ;	habitat fixe ;
	cultures diverses ;	éclatement saisonnier de la famille entre jardins et troupeau transhumant ;

(41) Vernet, p. 30.

(42) Les classifications qui suivent sont prises de Brémaud, pp. 96-97. Nous voudrions insister sur le fait que ces catégories sont présentées dans le but d'une classification des aspects les plus typiques de chaque groupe. Des gradations multiples existent à l'intérieur et entre chaque catégorie, dans le commerce, dans l'habitat, dans l'échange, dans la pratique même de l'élevage.

<u>Semi-nomades</u> :	habitat mobile ; culture du mil ; courts déplacements autour d'un point d'eau permanent ;	habitat mobile ; des palmiers ; pas de jardins ; zones de parcours, nettement localisées ;
<u>Nomades</u>	habitat mobile ; pas de cultures ; transhumance commandée par les pluies.	habitat mobile ; ni palmiers ; ni jardins ; déplacement de grande amplitude commandée par les pluies.

Nous remarquons que l'habitat est la seule similitude constante entre les mêmes catégories. La vie économique est de niveau et d'intensité différentes en fonction des activités déterminées par la mobilité ou l'immobilité du groupe. Dans tous les cas, la décision et l'envergure du déplacement sont conditionnées, de prime abord, par le rythme imposé par la nature. Ce n'est qu'à l'intérieur de cet espace choisi que chaque groupe établit son mode de vie déterminé par les rapports économiques et politiques inter-ethniques. A travers ceux-là "se découvrent les différentes possibilités d'utilisations des milieux écologiques variés." (43) Ainsi, "le genre de vie ne doit pas grand'chose aux conditions naturelles mais il est une réponse culturelle à l'environnement géographique englobant conditions écologiques et politiques." (44)

La transhumance (45) est un phénomène complexe comme le mettent en évidence les trois modes de vie des peuples mauritaniens - semi-nomades, semi-sédentaires et sédentaires. (46)

(43) Hervouet, p. 89.

(44) Ibid, n. 90.

(45) Définition de Prémaud, p. 100, "Transhumance : ensemble de mouvements saisonniers, rythmiques de caractère cyclique, intéressant la totalité ou une partie du troupeau qui l'effectue, à l'intérieur de parcours coutumiers".

(46) Au titre d'une définition, nous ramenons le lecteur aux catégories présentées ci-dessus pour semi-nomades, semi-sédentaires et sédentaires au Sahel.

En milieu nomade, comme en milieu sédentaire, l'élevage est l'un des principaux moyens d'accumulation. Même si cette accumulation revêt l'aspect plus facilement reconnu du prestige social, il est en fait, le "capital" même de "l'exploitation". Rappelons aussi que quelque soit l'espace rural, l'élevage et l'agriculture sont en étroite liaison. Même les éleveurs qui n'ont pas de pratique agricole entretiennent de multiples relations avec les cultivateurs. Cependant et avant toute chose, l'élevage participe au déroulement normal des activités sociales, notamment à la constitution de la dot (dans la société Soninké, il n'avait guère que cette fonction).

Il est donc indéniable que l'élevage est la base économique et sociale du groupe dont il est l'activité principale. Le type d'élevage, cependant, reflète des économies différentes. On constate que l'élevage des bovins est plus difficile à exploiter que l'élevage de chèvres et de moutons qui est plus souple et plus facile au moment de la vente, surtout pour la vente forcée. (47) En plus, la possession de ce petit bétail, au meilleur taux de reproduction, forment une meilleure distribution au niveau des familles.

Symbole de différenciation sociale, le troupeau des gros éleveurs est très souvent dispersé pour échapper, d'une part, à l'imposition de taxes et, d'autre part, aux jalousies des autres. (48) Là réside une différence de base entre sédentaires et transhumants car pour les premiers, la concentration du "capital" est plus voyante, plus

(47) Ancey donne comme exemple de grosse perte à la vente de bovins des Mossi de Haute-Volta qui devaient vendre 1/3 de leur troupeau pour compenser un déficit de 450 kgs de mil (p. 40).

(48) Une autre raison logique pour la dispersion des grands troupeaux peut aussi résider dans une explication médicale, celle de diminuer le risque de contagion, donc de perte totale du bétail, lors d'une épidémie. Cependant, il n'est pas certain que cela soit une explication traditionnelle.

centralisée. On retrouve, chez les éleveurs sédentaires, tout comme chez les cultivateurs sédentaires, cette accumulation essentiellement entre les mains des grandes familles : notables, chefs traditionnels, grands commerçants... (49)

Traditionnellement, le seul moyen pour l'éleveur de conserver son niveau de vie, son "capital", était d'avoir un cheptel laitier car le lait était plus avantageux à vendre qu'une bête. Ceci était surtout vrai chez les Peulhs qui avaient 75% de tout le gros cheptel mauritanien. Chez les Maures, le petit cheptel, plus facile à vendre, avait une importance dans leur propre consommation quotidienne en lait (il est considéré dégradant pour les Maures de vendre du lait) et en viande pendant les grandes fêtes. (50)

iii. Elevage et Agriculture

Traditionnellement, les relations que les éleveurs ont eu avec les agriculteurs étaient parfois des relations de domination. Toutefois, "la chute des grands empires d'éleveurs a modifié considérablement la situation dans ce domaine", (51) essentiellement à cause de la sédentarisation des éleveurs, obligeant des groupes ethniques différents à avoir les mêmes activités dans le même espace rural. "Des échanges de techniques ont lieu ainsi que des prestations de terres et de services.... Toute l'organisation sociale actuelle, ainsi que l'usage des terroirs, est le reflet de ce processus", (52) de cette osmose qui s'est produite dans les coutumes.

(49) Il est intéressant de noter que chez les Maures, la tendance aujourd'hui est de passer l'acquisition du cheptel des mains des éleveurs aux mains des commerçants, et cela depuis la sécheresse récente (Diallo, p. 15).

(50) Hervouet, p. 93 et 97. - Il nous faut noter, cependant que la sécheresse, comme on le verra plus loin, a profondément changé l'attitude des éleveurs vis-à-vis de leur capital.

(51) SEDES-FAO, p. 298.

(52) Ibid.

L'élevage, seconde activité importante après l'agriculture dans la Vallée, est dûe à l'influence peulh sur la population toucouleur. L'élevage "est pratiqué même par ces derniers à une échelle importante," (53) Contrairement à la pêche qui est essentiellement liée à une classe, les subalbé, l'élevage peut-être pratiqué par toutes les catégories sociales. "Toutefois, la place que tient l'élevage dans les divers systèmes économiques qui sont observables dans la Vallée est assez variable surtout d'une ethnie à l'autre." (54)

Nous citerons quelques unes des raisons basées sur l'étude SEDES-FAO, (55) qui démontrent l'intérêt et le rôle que l'élevage a aujourd'hui pour le cultivateur.

1. il constitue une monnaie d'échange pour une certaine marchandise;
2. il offre la production de viande nécessaire à la consommation familiale
3. il fournit des animaux de trait ;
4. il est une nouvelle garantie de survie en cas d'échec des cultures;
5. il permet une plus grande indépendance de l'exploitant qui veut sortir de l'orbite familial;
6. il rend l'agriculteur indépendant des éleveurs; là où cohabitent éleveurs et cultivateurs, ces derniers font apprendre, dans certains cas, à leurs enfants le métier d'éleveurs, comme cela se passe au Mali bien que pas nécessairement en Mauritanie.

(53) Boutillier, et. al., P. 135.

(54) Ibid.

(55) SEDES-FAO, p. 299 - 300.

Mais cependant le cultivateur ne peut se passer encore des éleveurs avec lesquels il entretient des contrats importants concernant l'échange traditionnel de fumure pour ses champs contre le mil ou le riz de ses cultures.

B. ORGANISATION SOCIALE PEULH

"Les Peulhs sont largement dispersés du Sénégal à la République Centrafricaine. La diaspora peule a amené les différents groupes dans des situations historiques très variées. Ils présentent de ce fait des formes d'organisation sociale extrêmement diverses..." (56) C'est donc le mode de vie qui est significatif et non le lien de parenté entre lignages distants. L'étude excellente sur les Wodaabé du Niger par Dupire, par exemple, nous décrit une société exclusivement de nomades éleveurs tandis que nous savons que les Wodaabé de Dar el Barka en Mauritanie sont de grands propriétaires terriens, tout en étant également grands éleveurs. (57)

1. L'espace vécu... et l'échangé

Hervouet note l'importance des disparités à l'intérieur des groupes peulhs et indique que la cause de celles-ci n'est pas seulement due aux rapports entre les groupes cohabitants ou voisins, mais aussi la conséquence de l'aire de mobilité déterminé par le choix agropastoral du groupe. L'espace utilisé reflète la composition même des troupeaux, mais aussi le niveau social, économique, et politique du groupe. (58) Ainsi, les mouvements des troupeaux de bovins ne sont possibles que si l'accès aux points d'eau est suffisamment rapproché l'un de l'autre pour abreuver le cheptel chaque jour. Mais ces points d'eau pourraient être sous la souveraineté d'autres ethnies (les Chrattit et Tadjakant, des Maures, possèdent l'intégralité de l'Aftout

(56) Bonte, p.5.

(57) Voir O. BA.

(58) Hervouet, passim, pp. 97 à 103.

jusqu'au Guidimakha) imposant une contrainte politique affectant la direction de l'étendue même de la mobilité du groupe. Le choix, donc, est modifié par un environnement politique contraignant. Mais une autre contrainte peut s'imposer : une technique permettant une utilisation différentielle de l'espace. Les Maures n'ont besoin d'abreuver leur cheptel que tous les deux jours, tandis que les Peulhs doivent abreuver le leur chaque jour. La technique d'élevage- et de puisage(59) - permet donc aux Maures d'utiliser des territoires pendant la saison sèche inexploitable par les Peulhs.

Les modes de vie traditionnellement vécus par Maures et Peulhs ont profondément changé et si la sécheresse nous l'a en effet, démontré de façon dramatique, il n'empêche que le processus avait déjà été entamé bien avant. Les jeunes commencent à répugner à l'austérité de la vie de transhumance, préférant un nouvel espace, les aventures plus faciles et moins dangereuses des villes. Cela semble être surtout plus évident chez les Maures que chez les Peulhs car à travers le commerce, la monétarisation dans tout aspect de la vie maure commence à prédominer, "comme si le mot d'ordre était devenu 'enrichissez-vous!'" (60) Chez les Peulhs, avec une structure sociale plus contraignante, les jeunes restent plus attachés à la cellule familiale, à leurs troupeaux et à leur espace traditionnel.

ii. Structure Sociale (61)

Une lente infiltration marque les trois communautés peulhs de la Mauritanie qui se sont organisés selon l'espace qu'ils se sont définis. D'ailleurs, la relation entre terre(62) et peulhs se retrouve dans

-
- (59) Les puisatiers maures possèdent des techniques que les Peulhs ignorent et cela leur permet d'exploiter des zones inaccessibles aux autres. Hervouet, p. 101.
- (60) Hervouet, p. 102.
- (61) Peu de détails existent sur la structure sociale des Peulhs mauritaniens. Nous nous contenterons donc de relever les points les plus pertinents des rares sources existantes sur ce sujet.
- (62) Nous renvoyons le lecteur à l'étude agronomique (B-4) mais il suffit de rappeler ici les deux types de terre, entre les neuf qui caractérisent la Vallée du Fleuve : le diéri est une région sablonneuse apte aux cultures d'hivernage ; le valo, terre de décruée, est la région la plus productive.

les termes donnés aux trois groupes : Peulhs Walo, Peulhs Diéri et Foulabé. Deux fronts marquent l'avancée des Peulhs. Le front de sédentarisation, de part et d'autre de l'isohyète 450 mm dans l'Assaba, et le front de transhumance, au Nord du bassin Gorgol au Requeiba, en excluant le plateau de l'Assaba inaccessible aux bovins. (63)

L'organisation sociale de ces trois groupes est essentiellement identique à celle des Toucouleurs décrites plus haut : l'élément de base est le gallé, la famille élargie dirigée par un patriarche. Un chef de clan, Ardo, représente le pouvoir des lignages regroupés. Mais là encore, son pouvoir a été diminué par l'Almamy, représentant la force spirituelle du groupe. Moins évidente que chez les Toucouleurs, les castes et l'endogamie sont tout de même les caractéristiques de base des Peulhs. (64)

Les Peulhs Walo, les moins nomades des trois groupes, se distinguent peu des Toucouleurs. Leur évolution sociale a été marquée par leurs contacts prolongés avec les gens du fleuve. La structure villageoise prédomine chez les Peulhs du Walo et, en fait, "la base de constitution de la fraction n'est plus uniquement généalogique, mais il s'est ajouté au groupe originel, au cours des migrations, de nombreux alliés d'autres origines qui s'y sont assimilés". (65) L'augmentation de l'importance donnée à un terroir occupé, le développement des cultures des oueds et du walo ont largement modifié les rapports de production typiques des Peulhs.

L'influence Toucouleur et la pratique de l'agriculture ont donc conféré aux Peulhs Walo une structure d'organisation socio-politique supérieure au gallé, permettant ainsi de disposer d'un pouvoir de décision et d'organisation plus large, s'appuyant sur un genre de vie semi-sédentaire où le noyau villageois est relativement important. Les Peulhs Walo ont donc emprunté aux Toucouleurs, non seulement leurs lois foncières, mais aussi, une partie de leurs structures sociales, et il est parfois délicat de les distinguer. (65)

(63) Toupet, p. 300.

(64) En décrivant les Toucouleurs du Fouta-Toro, O. Ba note 15 castes, dont les Peulhs sont au second rang. Il nous est difficile d'accepter une telle catégorisation théorique, étant donné que les Peulhs semblent être réellement parallèles et indépendants des Toucouleurs socialement.

(65) Hervouet, p. 79.

(66) Ibid.

Les Peulhs Diéri conservent encore la langue de leur Djolof originel. Trois éléments essentiels déterminent l'unité territoriale de ce groupe :

- a. un point d'eau près duquel s'installe le campement de saison sèche ;
- b. des pâturages alentours ;
- c. des terrains pour cultiver en hivernage.

L'éclatement social représenté par un éclatement social est frappant chez ces Peulhs Diéri. Chez eux, c'est le chef du qallé, le le dyou qallé, qui a tout le pouvoir de décision et non le maodo ouro, le chef du village. La famille est fortement réduite et la moindre mésentente dans une fraction incite à un nouvel éclatement, social et spatial. Dans une région avec une prédominance Maure, la force politique des Peulhs Diéri s'est donc retrouvée réduite : un choix culturel difficile au départ, le diéri, une volonté d'isolement et d'indépendance, un manque de force politique contrastant profondément avec les Peulhs Walo chez qui l'association cultivateur-éleveur est fortement ancrée.

Les Foulabé sont les éleveurs nomades Peulhs par excellence. D'ailleurs, ils sont appelés habôbé en Poular, c'est-à-dire "les obsédés" ! (67) Ce n'est qu'en 1950 qu'ils ont été totalement islamisés, (68) démontrant sinon leur isolement mais du moins leur attachement à leurs traditions d'origine. Appelés aussi Foulabé du Karakora, de la région qu'ils habitent, la présence des Maures chez eux est faible bien que cette région ait été une voie de passage pour leurs razzias au début du siècle.

(67) O. Ba, p. 112.

(68) Hervouet, p. 84.

Comme chez les Peulhs Diéri, le chef du gallé est l'autorité centrale pour le groupe. C'est lui qui décide de toutes ventes ou trocs. Chez ces Foulabés, la femme ne jouit que de la vente du lait. Une stricte législation traditionnelle et pré-islamique la prive de la dot d'animaux qu'elle avait apportée avec elle chez son mari en cas de divorce. D'ailleurs, à son départ, elle part même sans ses enfants. C'est un moyen pour le groupe de maintenir sa cohésion économique et sociale et d'éviter l'éclatement dans la dispersion.

Indépendants des Maures, s'appuyant sur une organisation ligna-gère et sociale, les Foulabé "se sont dotés d'une large vision du milieu où chaque élément actuel est intégré dans leur interprétation de l'espace." (69) Cependant cette interprétation entre dans le cadre d'un profond changement, dû à une réadaptation aux normes islamiques, surtout en ce qui concerne la femme, (70) et à un mouvement de sédentarisation forcée à la suite de la sécheresse récente.

C. LA SECHERESSE ET LES PEULHS

La sécheresse des années 70 a été une des plus rudes qu'aient ressenties les populations sahéliennes, et en particulier la Mauritanie. Bien que nous entrions dans la décade des années 80, la sécheresse dure encore, aggravant les problèmes sociaux, économiques, écologiques, des populations les plus démunies.

(69) Ibid, p. 87.

(70) La loi islamique donne le droit à la femme d'hériter une partie du cheptel de son mari défunt. Hervouet, p. 87 cite l'exemple d'un cas de heurts qui se sont produits en 1972 à Arach Mouderi, au Karakoro, où l'une des deux épouses du défunt voulait respecter les traditions foulabé tandis que l'autre, la loi coranique !

Hervouet(71) démontre que les sécheresses précédentes étaient différentes et bien moins sévères étant donné qu'elles étaient plus localisées. La famine qui s'ensuivait n'était donc pas aussi généralisée parmi hommes et bêtes. Cette dernière sécheresse se caractérise par des conditions humaines très différentes de celles des années passées.

Le tableau II ci-joint, relevé du rapport FAO, 1977, démontre la situation désastreuse du cheptel bovin mauritanien, donc essentiellement Maure et Peulh, par rapport aux autres pays.

Trois événements ont affecté les populations durant cette sécheresse : (72)

- a. une sécheresse généralisée ;
- b. un accroissement démographique de l'ordre de 60 % durant les dernières trente années, sans que les méthodes de culture aient changé pour s'accommoder aux nouveaux besoins ;
- c. une augmentation du cheptel en dix ans, de 1959 à 1968, due aux vaccinations en masse, créant un déséquilibre entre pâturage et cheptel, agriculture et élevage. D'ailleurs, l'augmentation récente de surface cultivable entraîne corrélativement une diminution de l'espace de pâturage.

Tout ceci change non seulement la mobilité et les rapports sociaux et inter-ethniques, mais l'attitude même des éleveurs envers la valeur de leur cheptel.

Diallo(73) utilise le terme "sédentaire" pour décrire les Peulhs à cause de la tendance très nette de ces derniers à la sédentarisation. A titre d'exemple, Maurel(74) indique que depuis 1971, la densité des troupeaux a fortement augmenté à R'Kiz. Des campements entiers d'éleveurs

(71) Hervouet, pp. 131-137 ; voir rapport PAMS R-1 sur l'environnement par P. HAUSER (PAMS).

(72) Hervouet, pp. 137-8.

(73) Diallo, p. 14.

(74) Maurel, p. 45 et p. 2.

II A B L E A U n° II⁺

CONSEQUENCES DE LA SECHERESSE DANS LES ZONES SAHELIENNES en % et en millier d'unités

Partie Sahélienne pays	BOVINS				OVINS-CAPRINS				CAMELINS				ASINS				EQUINS			
			Différence				Différence				Différence				Différence				Différence	
	AVS	APS	Nb	%	AVS	APS	Nb	%	AVS	APS	Nb	%	AVS	APS	Nb	%	AVS	APS	Nb	%
Mauritanie	2.300	1.115	1185	51,52	8.000	5850	2150	26,87	700	670	30	4,28	230	150	80	34,78	16	(2) 10	6	37,00
Niger	3.905	1.960	1945	48,80	8590	6570	2020	23,51	331	272	59	17,82	355	253	102	28,78	178	138	40	20,40
Mali	3.648	2.347	1301	35,66	8300	6810	1490	17,95	241	179	62	17,00	330	121	209	63,33	98	78	20	20,40
Tchad	4.200	2.505	1695	40,35	4200	3920	280	6,6	560	545	15	2,65	347	332	15	4,32	146	136	10	6,80
Sénégal	1.513	1.036	447	31,52	1924	1633	291	15,12	(3) 5,3	5,7	+0,4	+7,5	59	54	5	8,47	41	36	5	12,19
Hte-Volta	560	450	110	19,64	900	800	100	11,1	5	5	0	0,00	80	70	10	12,50	30	25	5	16,66
Totaux	16.126	9.413	6713	41,62	31.914	25583	6331	19,83	1842,3	1676,7	165,6	8,95	1401	980	421	30,04	509	423	86	16,89
Totaux UAC	16.126	9.413	6713		3.191	2558	633		2763	2515	248		700	490	210		509	423	86	

+ Tableau 2 relevé de Brénaud, p. 114 (FAO)

de Routilimit, Nouadhibou, Akjcujt et Nouakchott y venaient, certains pour la première fois de leur vie. Aucun ne se rappelait une année aussi défavorable. Cette nouvelle densité humaine et bovine est d'ailleurs, la source de multiples différents parfois sanglants, entre éleveurs et agriculteurs.

Le mouvement de sédentarisation se poursuit et est irréversible. Il a provoqué une prise de conscience vers une diversification de l'élevage et de l'agriculture. Une contradiction semble pourtant apparaître. L'accumulation du cheptel était anti-économique puisque plus de la moitié de celui-ci était perdue comme nous l'indique le tableau. Cependant, ceux qui en avaient encore pouvaient en vendre pour subvenir à leurs besoins immédiats. Cela a valorisé l'aspect économique et "capital" du troupeau, encourageant beaucoup de Peulhs à reconstituer leur cheptel, tout en étant contraints de diversifier leurs activités soit comme travailleurs agricoles soit comme propriétaires-cultivateurs.

Par contre, le cheptel a également attirés les agriculteurs qui ont été profondément affectés par les longues années de sécheresse. L'acquisition du cheptel s'étend et crée ainsi une nouvelle sécurité économique pour le groupe.

Cette nouvelle prise de conscience pour la diversification économique chez l'éleveur a fait apparaître un phénomène nouveau et fort intéressant par rapport à l'adaptation de l'éleveur à l'agriculture et aux nouvelles possibilités fourragères. Dans les régions d'aménagements hydro-agricoles, "les éleveurs ne veulent plus être tenus à l'écart des possibilités culturales vivrières ou fourragères ou'offrent ces aménagements... Les éleveurs formulent également, à l'heure actuelle, les revendications en ce qui concerne la répartition des terres en cours d'aménagement de la vallée du fleuve Sénégal". (75)

(75) SEDES-EDC, p. 300 - Une situation typique se trouve à M'Pourié comme l'indiquera l'étude de cas G. n° "L'Organisation Sociale du Travail Agricole" au sein du rapport sur : "Les Changements sociaux" - F. 2.

Cet intérêt révélateur pour les projets de développement ne résout pourtant pas les innombrables difficultés des éleveurs qui ne peuvent-ou ne veulent pas-- abandonner leur mode de vie. La perte de cheptel a été un coup psychologiquement dramatique pour ces derniers. On nous signale "de nouveaux cas d'abandon de troupeau, accompagnés d'abandon de familles parfois et même de suicides"(76) Si la perte de cheptel a bouleversé l'économie de la communauté et du pays, nous ne pouvons ignorer l'impact irréversible que cette perte a eu sur la structuration familiale et sociale. Qu'il y ait en ce moment un profond désir de se revaloriser en tant qu'éleveur est aussi une nécessité psychologique car c'est à travers cette activité que se rétablira une base de stabilité sociale, sinon d'abord familiale indispensable à tout processus de développement.

IV. LES SONINKES

A. Le Guidimakha et les diversités ethniques(77)

La tradition dit que le premier Soninké qui s'est installé dans l'Assaba s'appelait Makha Malé Soumaré d'où Guidi (montagne de) Makha.(78) Le Guidimakha est par excellence la région des Soninkés mauritaniens, le groupe le plus important de cette ethnie.

Selon Saint-Père, le Guidimakha n'était habité que par des Soninkés jusqu'en 1903. Depuis, toutes les ethnies s'y rencontrent et s'accroissent depuis la sécheresse des années 70.

En 1889, les Soninkés fondent Sélilaby, capitale de la région, et les premiers étrangers à s'y installer sont les Bambaras, en 1903, en tant qu'esclaves des premiers. En 1905, les Français imposent des

(76) Ibid, p. 306. Cependant, Hervouet note que la majorité des Foulabé et des Peulhs Wala n'ont perdu que 20 à 30 % de leurs troupeaux tandis que toutes les autres ethnies ont perdu entre 40 et 60 % de leur cheptel ovin et caprin et plus de 60 % de leur cheptel bovin (1977, p. 78). L'adaptation aux conséquences de la sécheresse était difficile pour les Maures surtout à cause de la perte, par la migration, de leur main d'oeuvre les haratine, traditionnellement leurs bergers.

(77) Cette section est basée essentiellement sur les rapports de Downs et Reyna ; et de Raynaud, et.al.

(78) Hervouet, p. 46.

taxes, incitant un grand nombre de Soninkés à quitter la région pour éviter cette charge. Profitant de cette situation, les esclaves Bambaras se révoltent et les Français leur donnent la terre et les cases abandonnées par les Soninkés. C'est l'origine de la division de la ville de Sélibaby en deux : Sélibaby propre et Bambara Dougou.

Les Peulhs commencent à arriver au Guidimakha en 1940 mais ce n'est qu'en 1960 à l'avènement de l'indépendance, qu'ils s'installent à l'intérieur même de Sélibaby. Peu avant, en 1953, les Maures Beidanes arrivent en tant que commerçants et les Haratine, indépendamment de leurs maîtres, créent des villages où ils vivent durant l'hivernage tout en s'installant à Sélibaby, pendant la saison sèche.

Bien qu'il semble qu'il y ait des relations harmonieuses entre toutes ces ethnies, un climat de méfiance existe toujours et se complique encore car la distinction entre nobles, esclaves et castes se perpétue dans la vie sociale et politique journalière des groupes au Guidimakha où seule la classe noble a le droit de participer au leadership de la communauté Soninké.

Il est intéressant de noter que les Soninkés du Guidimakha sont un des sept groupes dialectaux différents du Soninké du Mali, du Sénégal et des autres régions de la Mauritanie. Les différences sont telles, dit-on, que les groupes ont des difficultés à se comprendre entre eux. Par exemple, les Soninkés autour de Néma et à la frontière du Mali sont des Makhéré, ceux du Mali sont des Diafounou, ceux du Sénégal, des Bourdou, et au Guidimakha, il y a des Khaniaga et des Hairé. Cet enclavement linguistique des sociétés Soninkés est souligné par le fait que comparativement les Halcoularen, Toucouleurs et Peulhs, ont pu maintenir des contacts linguistiques et culturels, et établir une compréhension sans obstacle entre leurs groupes malgré des origines et donc des langues différents.

Cette extrême diversité est certainement la cause de l'image légendaire que se sont créés les Soninkés : le contrôle social extrêmement fort - Sinon dictatorial - au sein de la communauté qui rend possible la prise de décisions collectives et leur mise en place effective. Ce contrôle influe sur tout déplacement de l'individu car l'intérêt du groupe prédomine. Raynaut et al relatent qu'en 1975, les chefs des villages Soninkés au Guidimakha avaient décidé de fixer le prix du mil à un très bas niveau afin d'en décourager la vente. La communauté ne pouvait subvenir à ses besoins alimentaires autrement et toute personne qui contrevenait à cet ordre était punie d'une forte amende. (79) Le concept d'obéissance presque atavique chez les Soninkés est maintenu par les classes d'âges, le pouvoir du chef de famille et la supériorité du mâle et du mari.

B. ORGANISATION SOCIALE

i. Le Village

La complexité mais aussi la stricte hiérarchisation des rapports familiaux et sociaux de la société Soninké expriment une discipline de rapports qui contraste avec les autres ethnies en Mauritanie. Cela nous explique aussi la raison du maintien de l'intensité de la servilité des esclaves chez les Soninkés, une intensité qui commence à fortement fléchir chez les Maures tout comme chez les Toucouleurs.

Divisé en hommes "libres" et "non-libres", le village est l'unité politique essentielle du groupe. Le chef de village, d'une famille fondatrice, donc noble, est l'autorité incontestée. C'est lui qui est responsable des impôts, qui dirige les activités du village, qui reçoit les étrangers, qui organise le contrôle des feux de brousse et résout les querelles villageoises. Ses conseillers, les anciens du village, sont aussi de la classe noble.

Le ménage, le Ka, est la famille étendue qui varie de 15 à 50 personnes. Sous le contrôle du chef de famille, le Kagomé, il est l'unité sociale qui compte le plus au sein de la communauté. Ce n'est qu'à la

(79) Raynaut et al., p. 96.

mort du chef de famille que les fils peuvent alors quitter la case familiale pour former leur propre case.

Les hommes "libres" dans le village sont de quatre catégories : les nobles, les marabouts, les conseillers et les castes. Ces derniers sont tous sous une même rubrique, Nyakhāndu, qui inclue griots, cordonniers, forgerons, pêcheurs et boisseliers, tous strictement endogames.

Les hommes "non-libres" sont de deux catégories : les dioukourcunko et les komo.

Les dioukourcunko, les esclaves domestiques (équivalents du abid chez les Maures), ont certains privilèges chez leurs maîtres car, dit-on, ils avaient accepté leur condition. Installés en même temps que les familles fondatrices du village dont ils dépendent, ils ne sont soumis à aucune redevance et sont responsables de tâches d'un intérêt commun au village.

Les komo, par contre, équivalents des Haratine, étaient les esclaves achetés à d'autres ethnies et sont sous le contrôle du maître. Leurs activités sont essentiellement agricoles, cultivant pour la famille dont ils dépendent. Il est tout à fait intéressant d'étudier le tableau III qui suit sur la répartition des catégories sociales dans quatre villages Soninkés enquêtés par l'équipe du War on Want en 1979 au Guidimakha. On observe que le komo forment le groupe social prédominant dans chacun de ces villages.

TABLEAU III

REPARTITION DES CATEGORIES SOCIALES DANS QUELQUES VILLAGES DE LA ZONE (80)

Villages	Nobles	Marabouts	Conseillers	Castés	Pêcheurs	Dioukour.	Kato
DIAGUILI	15 %	17,5 %	7 %	3,1 %	2 %	7 %	48,4 %
MOULESSIMOU	31,7 %	5,8 %	8,2 %	-	-	-	54,1 %
DIOUGOUNTOUROU	12 %	13,6 %	1 %	8,4 %	10,9 %	4,3 %	49,8 %
SOLLOU	4,4 %	6,9 %	-	8,7 %	7,4 %	-	72,5 %

L'exclusivisme, peut-on dire l'ethnocentrisme de cette société, empêche tout étranger de devenir Soninké. Par contre, tout étranger, dit-on peut devenir, à leurs yeux, esclaves. Aucun ne peut devenir Soninké même s'il vit parmi eux depuis des générations. Downs et Reyna citent un proverbe Soninké pour mieux mettre en évidence cette situation : "Une bûche peut-être dans l'eau pendant cent ans mais ne deviendra jamais un crocodile." (81) Cependant, les Bambaras, les esclaves des Soninkés se sont révoltés plus d'une fois contre leurs maîtres, et de violentes révoltes de Bambaras à Sélibaby eurent lieu aussi récemment qu'en 1962 et 1975. (82)

(80) Tableau I relevé de War on Want, p. 22.

(81) Downs et Reyna, p. 25.

(82) Ibid, p. 26.

Toutes les catégories sociales Soninkés sont subdivisées en classes d'âges, comme les fedde, classes d'âges chez les Toucouleurs. Dans les villages, les classes d'âges sont fortement structurées, chez hommes et femmes, groupant des âges variant de 3 à 4 ans. Si les classes d'âges n'ont qu'une fonction rituelle aujourd'hui, elles sont un microcosme de contrôles et de pressions sociales. Traditionnellement, chaque classe d'âges avait des tâches et des obligations précises au sein du village. On note, par contre, qu'à Sélilaby, il n'y a que deux classes d'âges : une pour les jeunes jusqu'à l'âge de 35 ans, et l'autre pour les adultes au dessus de 35 ans.

Comme chez toutes les ethnies négro-africaines, les Soninkés sont polygames et le divorce n'est pas fréquent. Comme dans tout le Tiers Monde où ce phénomène prend des dimensions inquiétantes, le mariage devient très onéreux et dépasse les capacités financières de la majorité. La migration et la culture de consécration en sont les causes principales, et comme nous le verrons, la migration chez les Soninkés devient la caractéristique prédominante de la société, après celle du contrôle social.

Downs et Reyna présentent une liste des obligations que le mari et l'épouse Soninké ont l'un envers l'autre. Cette liste pourrait s'appliquer, en fait, à toute société africaine. Cependant, une chose qui caractérise la femme Soninké (et que toutes les autres ethnies nous indiquent effectivement comme étant exceptionnel aux Soninkés) est le fait qu'elle a l'obligation et le devoir de peindre et de surveiller sa case, des tâches habituellement masculines ailleurs.

Un autre fait particulièrement typique de l'organisation sociale Soninké, et qui reflète plus encore la hiérarchie sociale et la division des tâches au sein du groupe, est que les responsabilités des membres de la famille sont fonction du travail dans les champs.

La rentabilité de chacun est utilisée au maximum contribuant aussi au dynamisme du groupe et à développer le sens de responsabilité individuelle au bénéfice du groupe, et particulièrement à celui de la famille.

ii. Activités économiques

Les Soninkés sont tout d'abord des cultivateurs. Mais depuis la sécheresse, comme chez les Toucouleurs, ils pratiquent avec plus d'assiduité l'élevage afin de s'assurer une plus grande sécurité économique.

Tout est prévu dans la vie du Soninké, jusqu'à sa position même dans le champ et dans le type de terre qu'il a le droit de cultiver.

Le te-khore, le champ collectif, correspond à l'unité d'habitation familiale, le ka, ou le ménage étendu. La production du champ est sous la responsabilité du chef du ka, qui conserve dans un grenier spécial, dont lui seul a la clé, les besoins en céréales pour toute la famille étendue. C'est lui d'ailleurs qui prélève chaque jour la quantité nécessaire pour les repas communs. (83)

Bien que nous observons que l'organisation foncière est organisée selon le type de terre et de champ comme chez les Toucouleurs, cela se perpétue avec une plus grande rigueur et une plus grande hiérarchie chez les Soninkés.

(83) On ne peut s'empêcher de faire ici le parallèle, avec les sociétés traditionnelles arabes et occidentales dans lesquelles un pareil système existe : c'est souvent le père de famille qui donne chaque jour ou chaque mois selon la famille, l'argent nécessaire pour les repas familiaux.

Deux catégories de terres cultivables existent : les terres claniques, Khaabela-ninye ou champs de la tribu, et les terres dites d'accès libre, dyamankafo-ninye. Les terres claniques, strictement appropriées et placées sous la responsabilité du chef du clan, sont les terres les plus fertiles, falo et fondé, tandis que les terres à accès libre à l'entité villageoise et qui relève de la responsabilité du chef du village sont les terres sèches, diéri, éloignées du fleuve et du village.

A part la propriété directe, trois usages - déterminé par le maître de la terre, nyinyagunne - sont permises sur les terres claniques : le prêt, renouvelable chaque année : la location, d'une durée d'un à trois ans ; et l'achat, un phénomène récent qui ne touche que les terres de fondé, souvent utilisées dans le but de construction d'habitation. En théorie, les redevances sur les terres cédées à titre temporaire ne sont que le 1/10^e de la récolte. Elles ont comme but symbolique de renforcer les liens entre propriétaire et exploitant. Cependant, en pratique, ces redevances varient grandement d'un village à l'autre et d'un propriétaire à l'autre. (84)

Les terres libres sont soumises au "droit de hache". Celui qui défriche a droit à la terre, mais il faut rappeler que la gestion de l'ensemble de ces terres est placée tout de même sous la responsabilité du chef de village et qu'une redevance du 1/10^e de la récolte revient au village.

Les trois types de terroirs villageois, falo, fondé et diéri, caractérisent le niveau social d'appropriation de ces terres.

Les terres de décrue, falo, les plus fertiles sur les berges du fleuve, sont l'appropriation absolue des nobles et l'exploitation est à dominance Komo, les esclaves. "Ce qui est important à noter, c'est le caractère précaire de la jouissance que la majorité des exploitants peuvent exercer sur les jardins de décrue" (85) La non-participation

(84) War on Want, p. 18-19.

(85) Ibid, p. 26. Texte souligné dans l'original. Il faut ici noter qu'il existe très peu de walo au Guidimakha, rendant les terres de falo très précieuses.

économique de la plupart des exploitants ne peut que diminuer l'intérêt qu'ils porteront au développement de la terre et à l'amélioration de la technique agricole et de la productivité qui sont effectivement leur responsabilité première.

Encore une fois nous nous permettons d'emprunter des tableaux du rapport War on Want pour mettre en évidence (voir tableau IV et V) le contraste du niveau social des propriétaires et celui des exploitants dans trois villages enquêtés.

TABLÉAU IV⁽⁺⁾

FALO : RÉPARTITION DES PROPRIÉTAIRES DU SOL PAR STATUTS SOCIAUX

Villages	Nobles	Mara- bouts	Conseil- lers	Castés	Total	"Dicoukour	Komo	Total	Total général
DIAGUILI	65,5%	23 %	8,5 %	-	97 %	2,8 %	-	2,8 %	98,5 %
MOULESSIMOU	62,5%	15,5%	-	-	78 %	-	20,8 %	20,8 %	98,3 %
DIOUKOUNIYOUROU	92 %	3 %	5 %	-	100 %	-	-	-	-

TABLÉAU V⁽⁺⁾

FALO : RÉPARTITION DES EXPLOITANTS DU SOL PAR STATUTS SOCIAUX

Villages	Nobles	Mara- bouts	Conseil- lers	Castés	Total	"Dicoukour	Komo	Total	Total général
DIAGUILI	46 %	20 %	8,2 %	2,8 %	77 %	-	23 %	23 %	100 %
MOULESSIMOU	14,5 %	36 %	14,5 %	-	65 %	-	35 %	35 %	100 %
DIOUKOUNIYOUROU	21 %	13 %	13 %	-	47 %	-	53 %	53 %	100 %

(+) Repris de War on Want, Tableaux IV et V, p. 24.

Nous remarquons que le pourcentage des "hommes libres", propriétaires du falo, varie entre 78 % et 100 %.

L'appropriation des champs sur le bourrelet alluvial de cultures sous pluie, le fondé, est également entre les mains des classes nobles et "libres" bien qu'apparaisse un changement récent avec une petite augmentation de propriétaires de classes "non-libres", des komo, qui achètent des parcelles pour construire. (86)

Les terres de diéri, les terres sèches, à plusieurs kilomètres du village et du fleuve, sont les terres à accès libres dont l'appropriation est ouverte aux classes "non-libres." L'éloignement est le critère principal du privilège accordé à l'exploitation.

Cette répartition de propriétaires par types de sol et, par conséquent, de production, reflète les rapports spaciaux régis par les rapports sociaux des Sarakollés. L'espace du village, tel l'espace foncier, est organisé selon le statut social du groupe. Dans la place centrale du village, ce sont les nobles et à la périphérie, ce sont les "non-libres". Dans les champs, le voisinage est aussi déterminé par le voisinage dans le quartier. La liberté du choix du champ, même à l'intérieur d'un terroir prescrit, ne peut exister traditionnellement. L'individu est enfermé dans son cercle social et spatial.

Au dessus de toute cette stratification existe aussi une répartition de parcelles individuelles entre hommes et femmes, le Salumo pour l'homme et le Yakharinta pour la femme, qui se spécialise dans la culture du riz et de l'arachide.

Bien que les individus sont libres de disposer des produits de leurs champs, les vendre ou les troquer, contrairement à la production du champ collectif, le chef du ménage peut toujours ruiner dans les greniers individuels pour les besoins de la famille étendue.

(86) Ibid, n. 27.

L'élevage grandit en importance chez les Soninkés, surtout parmi les riches et devient une activité économique qui prend de l'envergure dans toute la région. Si l'on avait 30 à 40 têtes de bovins d'avant la sécheresse, ces mêmes personnes aujourd'hui auraient 200 et plus.⁽⁸⁷⁾ Cela ne peut comparer avec l'importance du troupeau maure et peulh (qui peut atteindre jusqu'à mille têtes de bovins), mais pour une société foncièrement centrée sur la culture, un tel intérêt de diversification économique reflète un changement profond dans les valeurs sociales et économiques.

L'attitude des Soninkés, aidés dans l'achat du cheptel par l'argent envoyé par leurs parents travailleurs émigrés en France et ailleurs, est différente de celles des Peulhs et des Maures pour qui l'apport économique du cheptel est indissociable de son apport de prestige et d'affectivité.

Le cheptel pour le Soninké est une entité économique de laquelle il pourrait facilement se détacher dans le seul but d'un gain immédiat.

C. LA MIGRATION CHEZ LES SONINKES

On ne peut parler de Soninkés sans parler de migration. Leur vie depuis plus d'un siècle en est très marquée et ~~jamais ces émigrants ont~~ brisé leurs liens avec la communauté villageoise et familiale. Cela est impensable et économiquement destructif au groupe. En dépit de la longue tradition de commerçants migrants à travers l'Afrique de l'Ouest chez les Soninkés, tradition qui aurait pu les inciter à sortir de leurs contraintes sociales, c'est précisément cet extrême contrôle familial et social qui ne permet à aucun la possibilité morale d'une divergence sociale, à moins d'accepter d'être socialement exclu.

Aujourd'hui, cependant, cette migration a atteint des proportions dangereuses pour la société où la contestation, aussi minime soit elle, commence à apparaître, surtout chez les Komo émigrés.⁽⁸⁸⁾ Le rapport du

(87) Downs et Reyna, pp. 40-41.

(88) Nombreux sont les incidents qu'on nous raconte au sein des foyers des Soninkés en France. Le problème de la migration Soninké sera traité avec plus d'ampleur et d'actualité dans l'étude "Migration et urbanisation" dans le rapport "Changements Sociaux", F-1

War on Want présente un tableau sur les actifs réguliers dans les champs enquêtés (89) et il est frappant de noter que la tranche d'âge de 10 à 15 ans est la plus élevée avec 60 % des actifs, tandis qu'il n'y a qu'une personne dans le groupe d'âge de 20 à 50 ans ! Il ne serait pas exagéré de dire qu'une situation plus angoissante ne peut exister pour une communauté, à part la famine. C'est entre les mains des plus de 50 ans que repose l'entière responsabilité de la conduite de l'exploitation et du village ; "... l'effet de production agricole est à la charge d'enfants et de vieillards... la pénurie première de force de travail constitue le problème majeur pour le travail agricole et les projets de développement au Guidimakha". (90) Le dynamisme traditionnel des Soninkés ne peut donc que devenir une absence totale de dynamisme. Un problème de stagnation de la production agricole se produit et reflète une léthargie inculquée, rendant cette production marginale dans l'économie locale. Une forte tendance à être soutenue par les revenus des émigrants grandit et, par conséquent, un besoin de consommation de choses de l'extérieur commence à prédominer. (91) La forte augmentation du pouvoir d'achat qui s'est produite dans les dix dernières années, depuis la sécheresse, n'a aucune relation avec les potentialités et la productivité de la région et du groupe.

L'absence très marquée d'hommes actifs dans la région va sensiblement affecter le rôle de la femme au sein de la famille et de la communauté. Déjà, l'évaluation du projet de développement rural au Guidimakha par War on Want note que dans le cas des femmes, "les opérations entreprises dans un cadre collectif ont conduit à un réel succès... par... la capacité de se mobiliser et de s'organiser autour de propositions techniques". (92) L'une des raisons qui explique leur participation soutenue est certainement due au fait que des zones des terroirs falo, les plus fertiles, auxquelles elles ne pouvaient avoir accès auparavant, leur sont maintenant accessibles.

(89) War on Want, Tableau III, p. 38.

(90) Ibid., p. 39.

(91) Raynaut et al., pp. 70-71.

(92) War on Want, p. 10.

Enfants, femmes et vieillards représentent la force agricole, avec les salariés rémunérés toujours par des fonds provenant de l'émigration.

Traditionnellement, le Guidimakha est la "plaque tournante des échanges commerciaux entre le Nord et le Sud. A cause des pertes dues à la sécheresse, et à la baisse de l'artisanat due à la migration, les échanges basés sur la vente ou le troc ont fortement diminué. L'échange devient unilatéral : avec les fonds des émigrants, l'investissement des communautés semble essentiellement centré autour du bétail. C'est leur banque !

Le dynamisme des femmes ne peut donc suffire pour soutenir une société qui se voit encore féroce ment structurée. On ne peut donc s'empêcher de conclure avec cette citation quelque peu pessimiste sur la revitalisation de la région :

Quelque soit la persistance d'une cohérence fondamentale, les villages du Guidimakha voyaient d'une manière générale leur système de production agricole évoluer dans le sens d'un repli d'ensemble, marqué par un resserrement de l'éventail de ses potentialités... et un retrécissement de son champ spatial d'intervention... (93)

V. LES WOLOFS ET LES BAMBARAS

Il nous a été impossible de trouver une documentation écrite sur les Wolofs et les Bambaras de Mauritanie, deux groupes aux deux extrémités du Fleuve Sénégal, l'un à l'ouest et l'autre à l'est. Il est vrai qu'ils forment de toutes petites communautés ethniques avec des attaches, surtout pour les Wolofs, à leurs ethnies d'origine. Néanmoins, ce sont des ethnies qui maintiennent une forte identité sociale et culturelle, qui vivent parmi les ethnies majoritaires et qui ont établi avec elles, sinon des liens matrimoniaux, du moins des liens d'échanges économiques. La littérature anthropologique,

(93) Ibid., p. 89.

sociologique et économique de la Mauritanie n'en souffle mot. Ce n'est donc qu'avec extrême hésitation que nous présenterons les traits les plus généraux et les plus traditionnels des Wolofs tels qu'ils sont décrits sur un autre territoire, le Sénégal. Nous avons déjà observé plus haut qu'une situation presque identique existe pour les Peulhs et les Soninkés, et que les rares références existantes sur ces deux dernières ethnies mauritaniennes reflètent une réalité vécue différente de celle des plus grandes ethnies d'origines. (94) Il y a donc une source intéressante de recherches pour les chercheurs. Cependant, il ne serait pas inutile d'insister sur le fait que de sérieuses recherches sociologiques et spécifiques à ces ethnies soient entreprises au sein des projets de l'OMVS et de ceux concernant la Mauritanie, si leurs intégrations dans le développement prévu de leurs régions est souhaitée.

LES WOLOFS (95)

A. Bref Historique et Activités Economiques

Comme partout au Sahel, le système politique et social traditionnel des Wolofs est non seulement complexe mais aussi formaliste. A travers l'islamisation, la colonisation et les mouvements d'indépendance, ces organisations ont été fortement perturbées. Il existe encore, cependant, une ténacité à certaines coutumes, surtout dans les rapports sociaux.

(94) Nous ne touchons pas à l'ethnie Bambara, ce petit groupe de quelques 1.100 personnes au Sud-Est mauritanien étant donné qu'il semble que les groupements mauritaniens, des ex-esclaves aux Soninkés, sont foncièrement différents, selon Downs et Reyna, que les Bambara du Mali (voir Pâques) où les systèmes de castes, de classe d'âge, de centralisation de pouvoirs typiques du Sahel, prédominent. En Mauritanie les Bambara, nous dit-on, sont féroceement égalitaires. Chose qui contraste fortement avec toutes les autres ethnies du pays.

(95) Cette section est basée essentiellement sur l'analyse de Gamble.

A l'origine, les Wolofs occupaient une région au nord du fleuve Sénégal. Mais au XIV^e et XV^e siècles les Peulhs, les repoussent de leur emplacement d'origine, le Fouta-Toro, vers une région plus à l'ouest, et les Maures les refoulent plus au sud, dans la région qu'ils occupent encore aujourd'hui au Sénégal, et d'où ils établissent des liens commerciaux avec Kayor, Baol et Jolof.

Cette mobilité continue des Wolofs se reflète dans leurs traditions orales où les innombrables récits relatent leurs migrations et leurs conquêtes. Elle est aussi la raison pour laquelle l'on considère que les Wolofs sont un mélange de Peulhs, de Toucouleurs, de Sérér, de Moudinawa, de Bambara... et que, dit Gamble, l'on hésite à soutenir que les Wolofs forment une ethnie. (96) Ils se sont pourtant soudés en un peuple acculturé et dynamique de commerçants, de cultivateurs et de propriétaires de cheptel qu'ils laissent aux soins des Peulhs.

Dans le monde rural, l'activité première des Wolofs est l'agriculture. D'ailleurs, au Nord du Fleuve Sénégal, les Wolofs de la Mauritanie sont identifiés à la région du "Walo", la partie inondée par le fleuve qu'ils cultivent, et ils sont appelés les Walo-Walo.

Contrairement aux autres ethnies, il y a une plus grande collaboration entre les sexes même s'il y existait traditionnellement une division de travail dans les champs entre hommes et femmes : les hommes cultivaient le mil, les femmes le riz, comme chez les Soninkés. Aujourd'hui, comme partout ailleurs en Mauritanie et au Sénégal, la main d'œuvre salariée joue un plus grand rôle dans le travail agricole, surtout dans la culture d'arachide, la grande richesse des Wolofs. Il est nécessaire de préciser que cette richesse prédomine au Sénégal et qu'elle n'est qu'une culture secondaire, bien qu'importante, chez les Wolofs de la Mauritanie. (97)

(96) Gamble, p. 15.

(97) Le mouvement religieux des Mourides au Sénégal initié au XIX^e siècle par Amadou Bamba, un Toucouleur qui a étudié en Mauritanie, a formé des communautés socio-économiques qui ont eu un impact indéniable sur l'agriculture sénégalaise. Ces communautés hautement structurées et disciplinées n'ont eu pourtant aucun impact sur la Mauritanie.

La forme de la propriété de la terre varie énormément de communauté en communauté chez les Wolofs, en fonction du niveau de stabilité de la population et de la pression démographique sur la terre. Dans la plupart de ces communautés, celui qui défriche la terre a le droit de la cultiver et ce droit est respecté jusqu'au moment où le champ est abandonné. Dans une communauté, le premier choix sur la terre va au chef du village qui a toute autorité pour régler les conflits d'attribution de la terre, et aux gens libres. Ensuite, viennent les autres membres de la communauté et, en dernier lieu, les étrangers qui récartissent entre eux le restant des champs. Par contre, dans les communautés à forte densité démographique, les gens libres ont le contrôle de toutes les terres cultivables autour du village tandis que ceux d'origine esclave doivent aller plus loin en brousse défricher leurs champs.

Quel est le rôle aujourd'hui des Wolofs en tant qu'intermédiaires, dans le commerce monétarisé entre la Mauritanie et le Sénégal ? Est-ce que ce sont les Wolofs de la Mauritanie qui ont pris la relève de ce nouveau commerce ou est-ce encore entre les mains des Wolofs plus urbanisés du Sénégal ? Nous n'en savons rien. Du moins la littérature ne permet pas de répondre à nos innombrables questions.

B. Brève Description : Organisation Politique et Sociale

Il existait chez les Wolofs une classe de nobles, gelowar, qui dominait les communautés wolofs et dont les dirigeants, les bur, étaient élus, comme chez les Toucouleurs, parmi des patriarches qui devaient appartenir à un lignage spécifique qui changeait selon la région. Chaque caste avait un représentant élu qui était l'intermédiaire entre sa caste et le dirigeant et qui pouvait donc dépasser le pouvoir du chef

du village, le damel, qui ne faisait pas partie de cette classe noble. Le pouvoir était donc contrôlé et fortement centralisé entre les mains du bur. D'ailleurs, les femmes de chaque chefferie avaient aussi leur représentante, linxer, d'habitude la mère du bur, qui avait certains privilèges (par exemple, les villageois dépendants de la chefferie cultivaient ses champs) et l'autorité de juger sur les problèmes concernant les femmes, adultère, divorce, querelle, etc.

L'organisation sociale des Wolofs est caractérisée par cinq éléments de base : (i) la patrilinearité et la matrilinearité existent et varient selon la communauté ;(98) (ii) à part quelques exceptions, l'endogamie prédomine dans toutes les classes sociales ; (iii) une grande mobilité existe parmi les hommes qui peuvent choisir librement leur lieu de résidence ; (iv) les classes d'âge, contrairement aux Sarakollés, Bambara et Toucouleurs, n'ont qu'une importance moindre et (v) la stratification sociale si formaliste dans les régions rurales ne semble pas exister dans les villes urbaines.

Certes la stratification sociale chez les Wolofs a subi de plus importants changements et plus d'adaptations que parmi les autres ethnies de la région sénégalaise et mauritanienne, mais il existe encore les trois groupements distincts typiques de la région : les gôr, (les gens libres), les Nenyo (les castes professionnelles), les jam, (les esclaves et esclaves affranchis).

Cet exposé ~~est~~ court et peu analytique sur les Wolofs et met sur les Bambaras reflète la situation tout aussi déplorable de l'intérêt porté à ces ethnies et, par conséquent, au manque total de documentation sur le sujet.

(98) Gamble, p. 44, ne nous explique pas pourtant, la raison pour cette différenciation et les critères déterminant ces liens de parenté.

VI. CONCLUSION

Une rapide lecture de ce rapport ne peut que faire ressortir les énormes lacunes qui y existent dans la présentation des différentes ethnies négro-africaines de la Mauritanie du point de vue historique mais aussi sociologique. Cependant cette analyse reflète l'essentiel de la documentation accessible sur le problème et permet de mettre plus encore en évidence le manque d'information. Comme nous avons essayé de l'exprimer tout au long de ces pages, nous n'aurons malheureusement pas la prétention d'aller au fond des choses, ni de présenter une analyse minutieuse des données.

Nous avons remarqué les profondes lacunes en ce qui concerne le rôle de la femme, que cela soit dans la vie traditionnelle ou dans le processus rapide et perturbant des changements socio-économiques. Rares sont les références sur les relations inter-ethniques pourtant très anciennes dans ce pays, à l'histoire riche et mouvementée et aux populations en constante mobilité. L'organisation sociale même des groupes ethniques, mis à part pour les plus importants, Maures et Toucouleurs, est à peine effleurée dans ses détails. Les groupements professionnels, castés dans tous les systèmes sociaux, ne sont pas analysés dans leur effort d'intégration économique tant au niveau communautaire qu'au niveau national. Le rôle de la socialisation et de l'éducation, traditionnelle et moderne, n'est presque jamais pris en compte. Les innombrables questions que nous nous posons fort justement, ne peuvent trouver de réponse dans la situation actuelle de la recherche sociologique mauritanienne. On ne peut donc qu'insister sur l'importance de la poursuite d'analyses sociologiques originales basées sur des expériences solides du terrain.

Les guerres traditionnelles, le colonialisme, l'indépendance, la sécheresse, la migration et l'exode rural suivi de la sédentarisation des masses ont mélangé les ethnies et donné à chacune d'elles une expression différente de celles de leurs homologues de l'autre côté du fleuve Sénégal. Effectivement, qu'elle soit Toucouleur, Peulh, Soninké, Wolof ou Bambara, chacune de ces ethnies a des origines diverses et le fleuve Sénégal a été le trait d'union entre elles,

de part et d'autre de ses rives. Néanmoins une particularité socio-économique les différencie des ethnies d'origine -- le contact entre Maures et Noirs riverains à travers les guerres ou par un soutien mutuel contre un ennemi commun. Bon gré mal gré, ils se trouvent "à la fois associés dans la soumission ou la résistance au même joug, et rivaux dans la même course aux mêmes avantages offerts par la colonisation puis la décolonisation." (99)

La difficulté de généraliser sur ces populations est due aux grandes différences qui existent non seulement entre elles mais à l'intérieur d'une même ethnie vivant dans des régions différentes. Les Peulhs en sont un bon exemple. Néanmoins, des ressemblances existent dans leur structure sociale et dans leurs activités économiques et professionnelles. Toutes les ethnies décrites ont, à l'exception peut-être des Bambaras de la Mauritanie qui sont trop peu connus, une structure sociale hautement hiérarchisée, profondément ancrée dans leurs habitudes socio-économiques et politiques. La stratification sociale en nobles, gens libres, gens castés et esclaves est un leitmotiv à travers ces ethnies. A différents niveaux, toutes vivent aujourd'hui des mutations sociales qui provoquent un changement à l'intérieur des rapports individuels et de groupes. Toutes ont, aujourd'hui, deux activités économiques prédominantes qui ont été soit bouleversées soit revalorisées par la sécheresse des années 70 : l'agriculture et l'élevage. Cependant le commerce prend une importance croissante facilitée par l'économie de consommation.

Tout comme les bédouins arabes et les Esquimaux de l'Alaska, les paysans de toutes ces ethnies ont divers termes pour exprimer avec minutie leur "matière première" le chameau pour les Arabes, la neige pour les Esquimaux, et la terre pour les ethnies riveraines. La variété des termes pour les terres cultivables ou non cultivables reflètent l'importance sociologique et économique de chacun de ces types au sein du groupe. Les Toucouleurs ont ainsi neuf termes pour

(99) De Chasse, 1978, p. 101.

décrire leurs terres fertiles, le walo, et cinq pour leurs terres sèches, le diéri. (100) Nous avons vu que les Soninkés déterminent la position sociale et familiale de l'individu par rapport à son occupation prescrite dans un certain type de champ.

Aussi, dans toutes les ethnies citées, l'habitat, donc la parenté, est l'unité sociale de base, qu'elle représente ou non la famille étendue ou restreinte.

Sécheresse, migration et économie marchande ont profondément influencé le mode de vie des ethnies de la Mauritanie du Nord et du Sud, et les conséquences de ces événements ne sont réellement pas encore pleinement saisies. Il est donc indispensable, avant même de définir une voie de développement constructive qui toucherait le plus profond des populations - leurs habitudes et leurs attitudes traditionnelles, économiques, sociales, politiques ou alimentaires - d'essayer de cerner ce processus qui mène du traditionnel au changement, celui-ci pouvant être négatif et positif en même temps.

C'est ainsi que nous proposons de présenter dans nos prochaines études sur les Changements Sociaux en Mauritanie, trois aspects qui nous semblent déterminants dans l'avenir immédiat et futur de toutes les ethnies mauritaniennes : (i) le Devenir du Pastoralisme, (ii) l'Organisation Sociale du Travail Agricole et (iii) La Migration et l'Urbanisation en Mauritanie. Une étude sur le Droit Foncier sera intégrée dans le second thème cité.

(100) Voir O. Ba, pp. 9-10.

REFERENCES CITEES

- ANCEY, J. "Connaissance démographiques des milieux d'éleveurs de l'Afrique de l'Ouest Sahélienne. Notes sur la fonction de l'élevage en milieu sédentaire" In FAO, Les Systèmes Pastoraux Sahéliens, annexe I, pp. 1-42, Rome, 1977.
- ARNAUD, J. La Mauritanie et la Mer, Doctorat de 3e cycle, Université de Paris X, Sep. 1977.
- BA, O. Le Fouta Toro au Carrefour des Cultures, l'Harmattan, Paris, 1976.
- BONTE, P. "Troupeaux et familles chez les éleveurs sahéliens" In FAO, Les Systèmes Pastoraux Sahéliens, Annexe II, pp. 44-87, Rome, 1977.
- BOUTILLIERS, J.L. et al. La Moyenne Vallée du Sénégal, Presses Universitaires de France, Paris, 1962.
- BREMAUD, D. "Contribution à l'analyse de système appliquée à la définition d'une stratégie de lutte contre la sécheresse dans le Sahel de l'Afrique de l'Ouest" In FAO, Les Systèmes Pastoraux Sahéliens, Annexe III, pp. 89-157, Rome, 1977.
- De CHASSEY, F. L'Etrier, la Houe et le Livre - Sociétés Traditionnelles au Sahara et au Sahel Occidentales, Anthropos, Paris, 1977.
- _____ Mauritanie : 1900 - 1975 - De l'ordre colonial à l'ordre néo-colonial entre Maghreb et l'Afrique Noire, Anthropos, Paris, 1978.
- _____ "L'évolution des structures sociales en Mauritanie de colonisation à nos jours" In Introduction à la Mauritanie, CRESM-CRES, Paris, 1979.
- DIALLO, M. Etude Socio-Economique de l'Elevage dans le Delta et la Passe Vallée du Fleuve Sénégal, Deuxième partie, OMS SEDS, Paris, 1976.
- DOMNS, R.E. et REYNA, S.P. Socio-Economic Report on the 10 th Region of Mauritanie, Dept. of Sociology and Anthropology, University of New Hampshire, Feb. 1976.

EST AVAILABLE

- F A O Les Systèmes Pastoraux Sahéliens - Données Socio-Démographiques de Base, Rome, 1977.
- GAMBLE, D.P. The Wolof of Senegambia, International African Institute, London, 1957.
- HENRY, J. "Analyse des faits et des comportements économiques", Communication préparée pour le Colloque International sur le Développement Economique des Pays du Sahel, Montréal, 4-14 Oct. 1977.
- HERVOUET, J.P. Types d'Adaptations Sahéliennes, Thèse de 3e cycle de Géographie, Université de Rouen, ORSTOM-Ouagadougou, 1975.
- Stratégie d'Adaptation différenciée à une crise climatique, Centre d'Etudes de Géographie Tropicale, Travaux et documents de géographie tropicale, n° 30, Sept. 1977, pp. 61-88.
- MACHAT, B. Politique de Stockage des Céréales Alimentaires en Mauritanie, OMC-REFA, Décembre 1977.
- MAUREL, A. Etudes Socio-Economique de la Région du Lac R'Kiz, Ministère du Développement Rural, R.I.M. Mars 1972.
- PAQUES, A. Les Bambara, Presses Universitaires de France, Paris, 1954.
- RAYNAUT, L. et al. Rapport de Mission dans la Région du Guidimakha, War on Want - R.I.M., Mars-Avril 1975.
- SEDES, "Réflexions sur l'avenir des Systèmes Pastoraux Sahéliens et Sahélo-Soudanais" In FAO, Les Systèmes Pastoraux Sahéliens, Annexe V, Rome, 1977, pp.223-376
- TOUPET, Ch. La Sédentarisation des Nomades en Mauritanie Centrale Sahélienne. Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris VII, Librairie Honoré Champion, Paris, 1975.
- TOUPET, Ch. et LACLAVERE, G. Atlas de la République Islamique de Mauritanie, Editions Jeune Afrique, Paris, 1977.
- VERNET, R. "La Préhistoire de la Mauritanie" In Introduction à la Mauritanie, CRESM-CRS, Paris, 1979, pp. 17-44.
- WANE, Y. Les Toucouleurs du Fouta Toro, IFAN, Dakar, 1960.
- WAR on WANT - RIM, Projet de Développement Agricole du Guidimakha - Rapport d'activités et de Recherches, RIM, Mai, 1979.